

Archives cantonales vaudoises

Rapport d'activité

2013



ILLUSTRATION: Le site de Dorigny avant l'implantation des Archives cantonales vaudoises, marquée par un cercle de couleur. (ACV, PP 961/3497) (Olivier Rubin, photographe, ACV)

ADRESSE: Archives cantonales vaudoises
Rue de la Mouline 32
1022 CHAVANNES-PRES-RENENS

TELEPHONE: National: 021 316 37 11
International: + 41 21 316 37 11

FAX: National: 021 316 37 55
International: + 41 21 316 37 55

E-MAIL: info.acv@vd.ch

INTERNET: <http://www.patrimoine.vd.ch/archives-cantonales/accueil/>

ACCES:

- Transports publics: Métro M1 dès Lausanne-Flon (Centre-Ville) ou dès Renens-CFF, arrêt «Unil-Mouline». Bus n°31, dès «Renens-Gare sud», arrêt «Mouline».
- Par la route: depuis le centre-ville, direction «Genève«ou «Université», route de Chavannes / route de la Maladière, rue du Léman (sous l'autoroute), rue de la Mouline.
- Par l'autoroute: direction «Lausanne-Sud», sortie «Université/EPFL», direction «Sciences humaines», traverser le métro, direction «Chavannes/La Mouline».
- Places de parc devant le bâtiment: s'inscrire à la réception.

HEURES D'OUVERTURE: Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9 h.00 - 17 h.00
Mercredi: 14 h.00 - 19 h.00

FERMETURE ANNUELLE: Deux premières semaines de mars

SOCIETES AYANT

LEUR SIEGE AUX ACV: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Cercle vaudois de généalogie

Rédaction de la partie administrative: Christian Gilliéron

Lectorat: Christian Gilliéron et Gilbert Coutaz, Chavannes-près-Renens, août 2014

Mise en page: Olivier Rubin

1200 exemplaires

Introduction

Trois événements très différents ont particulièrement marqué l'année 2013 aux ACV:

- a) le 12 mars 2013, le Grand Conseil a adopté l'Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 1'630'000 «pour financer l'exécution de travaux urgents de dématérialisation et de sécurisation de documents historiques menacés aux Archives cantonales vaudoises, avec au préalable l'aménagement de locaux et la mise en œuvre des ressources informatiques nécessaires». Entamée au tout début des années 2000, la réflexion sur la numérisation des documents d'archives a ainsi enfin pu aboutir et place désormais les ACV comme un des acteurs principaux du recours à la numérisation pour contretyper les documents originaux et comme un producteur à terme de documents exclusivement numériques. Il faut mettre en relation cette démarche avec celle initiée à la suite de la décision du Conseil d'Etat du 14 mars 2012, soit le vote d'un crédit d'étude sur l'archivage électronique, destiné à la mise en place progressive de la politique général d'archivage électronique définitif, en relation avec la définition de la politique de gestion des archives d'activité dans l'ensemble de l'administration cantonale;
- b) après 30 ans d'activité dans l'institution, Pierre-Yves Favez a pris sa retraite le 31 mai 2013. Il aura marqué l'histoire des ACV par ses connaissances approfondies des fonds d'archives, en particulier de tout ce qui touche la généalogie et l'héraldique. Chargé principalement de l'accueil du public, il aura incarné l'institution pour une part importante de celui-ci, facilité les recherches de très nombreux usagers et contribué à assurer la qualité de nombreuses publications en histoire locale et cantonale. Dès le 1er juin 2013, il a été remplacé par Gilles Jeanmonod, précédemment en charge des questions de gestion documentaire, d'archivage et de processus qualité dans différents secteurs des Hospices cantonaux-Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV);
- c) lors de sa séance du 2 octobre 2013, le Conseil d'Etat a décidé une nouvelle organisation des départements, dès le 1er janvier 2014. Dans ce cadre, les ACV ont quitté le Secrétariat général du Département de l'intérieur pour la Chancellerie d'Etat (Département de la santé et de l'action sociale), à laquelle elles avaient déjà été rattachées entre décembre 2004 et juin 2007.

1. Personnel

1.1. Personnel régulier (au 1er janvier 2014)

Directeur:	Gilbert Coutaz
Adjoint du directeur:	Christian Gilliéron

Pôle administratif et financier:

Gestionnaires de dossiers:	Corinne Brélaz Carole Laubscher
----------------------------	------------------------------------

Pôle services généraux:

Assistant-archiviste principal:	Jean-Marc Falciola
Assistant(e)s-archivistes:	Dominique Barraud (50 %) Claudia Margueron

Pôle archivistique et scientifique:

Archiviste, responsable des relations avec les communes:	Eloi Contesse
--	---------------

Archivistes:	Olivier Conne Jérôme Guisolan Pierre-Yves Favez (80 %, jusqu'au 31.05.2013) Gilles Jeanmonod (100 %, dès le 01.06.2013)
Bibliothécaire documentaliste scientifique:	Jean-Luc Wermeille (80 %)

Pôle technique:

Photographe:	Olivier Rubin
Restauratrice:	Anne Bellanger (50 %)
Assistante-restauratrice:	Evelyne Somparé (25 %)

Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL):

Concierge:	Michel Morgenthaler
------------	---------------------

Dans le cadre du budget alloué par l'EMPD sur la numérisation (voir l'introduction et le chapitre 10), Mme Salomé Lutz a été engagée au 1^{er} janvier 2014, par contrat de durée déterminée de 3 ans et à 100 %, afin de compléter l'équipe de l'atelier de restauration (voir le chapitre 9).

1.2. Personnel auxiliaire

Deux mandataires rétribués à l'heure par les ACV ont réalisé les travaux suivants:

- M. Daniel Guélat a ressaisi dans la base de données DAVEL de nombreux inventaires dactylographiés dont la structure ne permettait pas la migration semi-automatique; lors de ce travail, de nombreuses améliorations ont été apportées à la description et à l'indexation des fonds;
- M. Alexandre Pahud a effectué la reprise dans DAVEL, avec refonte complète et adaptation aux normes de description actuelles, de plusieurs inventaires anciens d'importants fonds de famille privés.

Deux auxiliaires payées à l'heure, Mmes Maria Paz et Ana Reyes de Sanchez, ont secondé le concierge dans ses tâches d'entretien (budget du Service immeubles, patrimoine et logistique).

Dans le cadre de divers programmes d'emploi temporaire subventionné ou de stages de réinsertion professionnelle, les ACV ont pu bénéficier, pour des périodes qui ont varié de 1 à 6 mois (dans certains cas, partiellement sur 2012 ou 2014), de la collaboration de 7 personnes, qui ont réalisé des travaux, soit de classement et d'inventaire, soit de saisie informatique, numérisation, manutention, numérotation, conditionnement et/ou étiquetage: Pedro Benido, Catherine Collet, Patrick Gauthey, Valérie Gonus, Jean-Pierre Lavanchy, Sébastien Mory, Marie-Laure Ravanne.

MM. Anthony Bekirov, Vassilis Venizelos, Thomas Wegmuller et Filippo Zoppi ont effectué aux ACV des périodes de service civil de 1 à 3 mois, pendant lesquelles ils ont entrepris des travaux de tri, de classement et d'inventaire de fonds d'archives, ainsi que de contrôle et de correction de notices et de descripteurs de la base de données.

Aucun «tigiste» (personne exécutant une peine sous forme de travaux d'intérêt général: TIG) n'a été employé par les ACV cette année.

Les ACV collaborent à la formation des apprentis Agents en Information Documentaire (AID) de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire - Lausanne (BCUL) en les recevant environ deux mois au cours de leur 2^e année et un mois et demi pendant leur 3^e année, afin de leur fournir l'expérience professionnelle nécessaire à garantir leur polyvalence (l'apprentissage d'AID est commun aux domaines

de la bibliothèque, de la documentation et de l'archivistique). En 2013, Mme Naïs Gueissaz et M. Julien Gremaud ont effectué leur stage d'archivistique de 3^e année dans notre institution. En raison de l'absence prolongée pour maladie du responsable de l'encadrement des apprentis, le stage des apprentis de 2^e année a malheureusement dû être annulé.

Sept personnes ont suivi des stages d'initiation professionnelle aux ACV, généralement d'une durée de six mois (dans certains cas, partiellement sur 2012 ou 2014), en vue de leur admission dans différentes filières de formation du domaine de l'information documentaire ou dans le cadre de ces études (notamment le bachelor ou master en information documentaire de la Haute école de gestion de Genève ou le Master of Advanced Studies in Archival, Library and Information Science des Universités de Berne et Lausanne). Suivant des programmes de travail individuels de difficultés croissantes, ces stagiaires ont collaboré aux différents travaux des ACV, principalement le classement des fonds et la création des instruments de recherche, puis ont rédigé seuls de nombreux inventaires de fonds officiels et privés. Il s'agit de Mmes et M. Ricardo Berrios, Noémie Bonmottet, Philippe Gilbert, Noémie Jaton, Yann Lévêque, Coralie Muller, Jonathan Rudaz.

Mme Cécile Boucquey a effectué un stage international de quatre mois dans le cadre de ses études à l'Université de Haute-Alsace, Département des sciences de l'information et des métiers de la culture.

Mmes Audrey Thierry et Valentine Yerly ont travaillé pendant trois mois chacune en appui de la restauratrice des ACV, en relation avec leurs études à la Haute école des arts de Berne, Département conservation et restauration.

Mme Antoinette Dapples-Düller, enseignante, a collaboré bénévolement pendant deux mois à mi-temps, à l'inventaire de fonds et à la préparation de l'exposition annuelle 2014, notamment par la création d'un dossier pédagogique, dans le cadre d'un congé sabbatique.

Comme chaque année, la réalisation d'une part importante des missions des ACV a reposé sur ce personnel auxiliaire et temporaire, ce qui pose d'importants problèmes d'organisation et représente une lourde charge d'encadrement pour le personnel régulier. Les 24 (29 en 2012) personnes différentes ainsi employées en 2013 ont fourni l'équivalent de 8,4 (8,3) Equivalent Temps Plein (ETP), à mettre en regard avec les 13,05 ETP du personnel fixe.

1.3. Formation permanente du personnel

Outre différentes journées de travail, réunions ou visites auxquelles ils ont assisté, organisées notamment par l'Association des archivistes suisses (AAS), l'Association vaudoise des archivistes (AVA) ou le Forum des archivistes de Genève, les membres du personnel des ACV ont suivi les formations suivantes:

- MM. Conne, Contesse, Coutaz et Guisolan: trois séminaires, totalisant 11 jours de formation, sur les thèmes de l'archivage électronique pérenne et de la numérisation, conçus pour les ACV et animés par l'entreprise française Serda, les 6,7 et 8 mars, 17, 18, 22, 23 et 24 avril, 10, 11 et 12 juin;
- M. Gilliéron: le premier séminaire Serda, sur l'archivage électronique;
- M. Rubin: le troisième séminaire Serda, sur la numérisation;
- Mme Bellanger, MM. Coutaz, Gilliéron, Guisolan et Morgenthaler: un cours d'aide à la conduite d'état-major, destiné aux membres du personnel des ACV et des institutions partenaire ayant des fonctions de cadres au sein du COSADOCA (voir le chapitre 10);
- Mme Brélaz: 6 jours de formation au nouveau logiciel de gestion financière de l'Etat de Vaud, par modules répartis au cours de l'année; M. Coutaz a également suivi l'un de ces modules;
- Mme Brélaz: deux demi-journées de formation continue destinées aux correspondants RH (Ressources Humaines)

2. Bâtiment et équipement

Les locaux des ateliers de restauration et de reprographie ont été adaptés aux futurs besoins du pôle de numérisation, notamment en créant un local spécifique pour l'économat de l'atelier de restauration et en partageant en deux parties distinctes un local au niveau 2, à immédiate proximité de l'espace de numérisation.

Divers travaux d'entretien courant ont été entrepris en 2013: remplacement des stores défectueux, colmatage de fuites sur le toit plat du bâtiment administratif et technique. Le système d'ouverture de la porte principale a été modifié, ainsi que le vitrage de la partie séparant le hall d'entrée et la salle de lecture.

Un chemin, raccourcissant l'accès à l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) a été créé à travers les terrains des ACV, au sud-ouest du bâtiment.

Équipement informatique: voir le chapitre 3.

3. Informatique

Les questions d'archivage électronique d'une part, de sécurisation et de diffusion des documents historiques menacés d'autre part, ont nécessité la mise en place d'une structure de direction de projet qui a mobilisé lourdement, tout au long de l'année, les archivistes, le photographe et le directeur, qui ont pu compter sur l'engagement suivi de membres du Pôle institutions de la Direction des systèmes d'information (DSI).

Le directeur fait partie du Comité de pilotage du Système d'Information des autorités Exécutives et Législatives (SIEL), l'archiviste responsable des relations avec les communes est le Représentant de l'Optimisation des Processus (ROP) dans le cadre du déploiement de la cyberadministration vaudoise.

Archivage électronique: initiée en août 2012, l'Étude du Nouveau Système d'Information des ACV (ENSIACV), qui doit déboucher sur un Exposé des motifs et projet de décret pour la mise en place de l'archivage électronique définitif dans l'administration cantonale s'est poursuivie en 2013. Les trois premières phases de cette étude ont été menées parallèlement par la Direction de projet, qui comprend un chef de projet du Pôle institutions de la DSI et un représentant des ACV.

La première phase visant à collecter des informations sur l'archivage électronique auprès des autres Archives de Suisse a abouti à un rapport final, le 26 mars 2013, rédigé par la Direction de projet en collaboration avec une mandataire germanophone. Parmi les enseignements retirés ressortent:

- a) l'exigence de définir une politique d'archivage basée sur le modèle OAIS;
- b) la nécessité d'étayer la part de responsabilité des Archives dans le domaine du Records Management par une stratégie en la matière définissant en détail les principes, les normes et les standards sur lesquels doit se baser la gestion des documents et des données numériques;
- c) l'implication des Archives auprès des services producteurs dans le dispositif que ceux-ci doivent mettre en place pour assurer l'archivage numérique intermédiaire et les versements des archives numériques;
- d) l'obligation de faire des choix cruciaux en matière de gestion des métadonnées.

Parallèlement, dans une seconde phase, un groupe de travail, réunissant les archivistes des ACV et la Direction de projet, s'est attaché à faire remonter les besoins futurs des services de l'administration cantonale en matière d'archivage numérique. Ce groupe s'est aussi penché sur la description des futurs processus métier mise au point par la Direction de projet. Le Comité de pilotage d'ENSIACV a validé les processus définis en décembre 2013, mettant un terme à la troisième phase du projet.

Les principes régissant l'archivage numérique définitif de l'Etat de Vaud et les mesures pour mettre en œuvre cette politique ont été définis dans un document intitulé «Politique et stratégie de l'archivage électronique définitif de l'Etat de Vaud», qui doit encore être avalisé.

Dans le cadre de cette étude, une formation sur l'archivage numérique pérenne a été dispensée par un mandataire externe aux archivistes et aux membres de la DSI participant à ce projet durant cinq journées. L'étude a été présentée à plusieurs partenaires, notamment les Musées cantonaux, la Bibliothèque cantonales et universitaire et le Service de justice et législation.

La conception du futur système d'archivage a fait l'objet de 11 journées d'atelier avec des mandataires externes. Des collègues des cantons de Neuchâtel et de Fribourg, confrontés aux mêmes problématiques, ont été invités à participer à ces journées. Il est prévu de confier à un mandataire externe une grande partie des travaux liés aux deux dernières phases, celles de conception du système et de rédaction du cahier des charges.

Pôle numérique: les travaux liés à l'EMPD sur la numérisation (voir l'introduction et le chapitre 10) ont commencé dès l'adoption de celui-ci par le Grand Conseil, par les procédures d'appel d'offres pour:

- a) l'externalisation de la numérisation des registres de paroisses (1560-1821) et de l'état civil vaudois (1821-1875);
- b) l'acquisition du matériel destiné à l'installation du futur Pôle numérique des ACV, destiné en priorité à la numérisation de la précieuse collection des cartes et plans.

Base de données DAVEL: l'outil CoSA, développé en 2011-2012 par MM. Jean-Bernard Gonin et Pierre Gavin pour la conversion et l'importation dans DAVEL de données d'inventaires enregistrées sur des fichiers bureautiques (essentiellement Microsoft Word), a été amélioré pour pouvoir traiter un nouveau lot de 104 inventaires, dont certains très volumineux et détaillés, notamment l'inventaire du fonds de la famille Charrière de Sévery. Le traitement manuel de ces données dans l'application CoSA occupera encore longtemps une secrétaire qui, assumant cette lourde tâche, est amenée, ici et là, à parfaire et consolider la description. L'application est appelée à traiter encore un quatrième et dernier lot d'inventaires, comprenant notamment l'inventaire du fonds P de Mestral.

Un cahier des charges a été rédigé et soumis à la maison scope solutions ag pour assurer le passage de la version 4.3 à la version 5.1 de son système, qui gère la base DAVEL. Cette migration ne pourra se faire qu'en 2014, car il nécessite au préalable le changement de système d'exploitation de tout le parc d'ordinateurs des ACV (passage de Microsoft Windows XP à Microsoft Windows 7).

La décision a été prise de dissoudre le «scopeArchiv User Group», dont les ACV étaient membre, et de le remplacer par une plateforme d'échange.

Matériel et réseau: le parc de machines (39 ordinateurs, 8 imprimantes et 2 scanners) n'a pas été augmenté, seul un ordinateur ancien a été remplacé.

Notices créées dans la base de données: voir le chapitre 6.5.

Consultation sur le site Internet des ACV: voir le chapitre 11.3.

4. Relations avec les producteurs d'archives

4.1. Relations avec l'administration cantonale

Loi, réglementation, directives: dans le prolongement de la récente entrée en vigueur de la loi sur l'archivage (LArch) et de son règlement d'application (RLArch), les ACV ont préparé une nouvelle version du corpus des 13 directives DRUIDE (Directives et Règles à Usage Interne de l'Etat) sur la gestion des archives, qui a été adoptée par le Conseil d'Etat et est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014. La LArch et le RLArch ayant essentiellement confirmé, en le précisant et en le renforçant, un système progressivement mis en place depuis une quinzaine d'années, la plupart des modifications ont été d'ordre formel (références, vocabulaire). La structure du corpus de directives a été maintenue, ainsi que sa présentation en deux

versions, l'une détaillée et l'autre résumée. Les adjonctions ont découlé principalement des précisions par rapport à l'ancien système apportées par la nouvelle loi et surtout par son règlement d'application. Afin de tenir compte de l'évolution des outils et des méthodes de travail, un effort particulier a porté sur une référence systématique aux documents électroniques, au travers de l'ensemble des directives; de surcroît, celle consacrée à ce type de documents a été développée en 3 volets.

Simultanément, dans la même PCE (Proposition au Conseil d'Etat), les ACV ont défini, en accord avec les autorités concernées (Grand Conseil, Registre foncier, Ordre judiciaire, Ministère public et Police cantonale), des délais de protection prolongés pour certaines catégories d'archives très spécifiques, pour lesquelles l'application du délai ordinaire et même du délai spécial prévu par la LArch était susceptible, dans des cas particuliers, de n'offrir qu'une garantie insuffisante en matière de protection des données. La possibilité de telles exceptions au régime général est expressément prévue par la loi et le règlement.

Visites: 68 (89) visites ont été effectuées dans les services et offices de l'administration cantonale et de l'Ordre judiciaire. La baisse que l'on constate correspond paradoxalement à un effort de suivre plus régulièrement l'activité des services et offices en matière d'archives, par courriel et par téléphone (contacts qui ne sont pas comptabilisés), ce qui tend à diminuer la nécessité des visites sur place.

Le département le plus visité a été celui de la Formation, de la jeunesse et de la culture (14 fois), suivi par celui de la Santé et de l'action sociale et celui des Finances et des relations extérieures (10 fois chacun). Une part importante de ces entretiens était liée à des projets de calendriers de conservation (voir ci-dessous), les autres contacts ayant principalement pour objet des conseils d'organisation et la préparation d'éliminations ou de versements. A cet égard, l'Hôpital de Cery (archives administratives et près d'un siècle de dossiers de patients psychiatriques) et le Centre administratif de l'état civil (plus d'un siècle de registres de l'état civil) ont été les unités les plus visitées, en relation avec les très importants versements qu'elles ont effectués ou qui sont en cours (voir ci-dessous).

Formations: en application du RArch et des Directives DRUIDE pour la gestion des archives, tous les services et offices de l'administration et de l'Ordre judiciaire vaudois doivent désigner un «préposé à la gestion des archives» parmi les membres de leur personnel. 37 préposés qui n'avaient pu suivre, l'année précédente, les séances d'une demi-journée destinées à l'information sur la nouvelle législation, ont été réunis à cette fin le 25 septembre et le 9 octobre aux ACV.

Dans le cadre du Centre d'éducation permanente pour la fonction publique (CEP), les ACV ont donné le 8 et le 22 mai deux sessions du séminaire «La gestion et l'archivage des documents dans l'administration cantonale vaudoise», prioritairement destiné aux préposés. Cette formation a réuni 38 participants.

Les pages réservées aux ACV sur l'Intranet de l'Etat de Vaud sont un vecteur essentiel de la communication avec les préposés. On y trouve notamment le support de cours, dans une version entièrement remaniée en 2013, ainsi que toutes les directives, formulaires, modèles de calendriers de conservation des archives et autre documentation utile. Elles sont régulièrement complétées.

Instruments de gestion des documents: l'optimisation de la gestion des archives, en particulier de leur tri, puis de leur élimination ou versement aux ACV, passe par la rédaction de «calendriers de conservation» (listes des documents produits ou reçus, avec indication du délai de conservation et du sort final), assumée en collaboration par les services ou offices producteurs et les ACV. Une part importante des relations des ACV avec les différents secteurs de l'administration cantonale et de l'Ordre judiciaire est donc consacrée à la promotion de cet instrument de gestion des archives.

Dans le cadre des réflexions sur l'archivage électronique et la numérisation, le déploiement systématique du calendrier de conservation a été approfondi auprès de plusieurs services appelés à être les services pilotes de la politique d'archivage électronique définitif. Il s'impose en effet de considérer les processus et, au besoin, de rompre avec les pratiques usuelles pour garantir la compatibilité entre les temps de l'usage administratif et de la conservation définitive.

Quelques services doivent encore finaliser leur premier calendrier de conservation. Parallèlement, plusieurs ont déjà entrepris de réviser ceux en vigueur, notamment afin de mieux prendre en compte les documents gérés sur supports numériques.

Des calendriers de conservation ont été adoptés en 2013 pour: Service des automobiles et de la navigation (SAN); Université de Lausanne (UNIL); Service de la sécurité civile et militaire (SSCM); Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV); Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public (TC-CDAP), ainsi que pour... les Archives cantonales vaudoises (ACV).

Des projets de nouveau calendrier de conservation ou de révision de celui en vigueur sont en cours pour: Centre de conservation de la faune; Service des affaires culturelles (SERAC); Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP); Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP); Service juridique et législatif (S JL); Secrétariat général du Département de la santé et de l'action sociale (SG-DSAS); Service de la santé publique (SSP); Groupe Impact; Direction des systèmes d'information (DSI); Service du développement territorial (SDT), Division améliorations foncières; Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR); Administration cantonale des impôts (ACI); Service d'analyse et de gestion financières (SAGEFI).

Dossiers à signaler: les négociations menées avec la Division de l'état civil cantonal ont abouti à la décision de verser aux ACV tous les registres de l'état civil dès 1876 et jusqu'en 2004. La majeure partie de ces documents, soit 180 mètres linéaires, a ainsi été remise en novembre et décembre. Des versements complémentaires auront lieu en 2014. Conformément à l'ordonnance fédérale sur l'état civil du 28 avril 2004, modifiée par l'ordonnance du 4 juin 2010, les registres des naissances jusqu'en 1900, des mariages jusqu'en 1930 et des décès jusqu'en 1960 seront librement consultables par le public. Toutefois, pour des motifs de protection des données personnelles, ces informations ne seront consultables qu'en salle de travail et non en ligne sur Internet, comme le souhaiteraient en particulier les associations de généalogistes. La consultation s'opérera par le biais d'un accès à la base de données de l'état civil, limité aux années indiquées ou antérieures à celles-ci, sur les ordinateurs de la salle de travail des ACV. Cela nécessitera la mise en place d'un accès sécurisé, qui devrait être effectuée par le service compétent dans le courant de l'année 2014; avant cela, la consultation ne pourra avoir lieu qu'auprès de l'Etat civil, comme actuellement.

D'autres discussions ont abouti au cours de l'année: elles concernent le versement aux ACV des dossiers individuels des patients de l'Hôpital psychiatrique de Cery, série complète depuis l'ouverture de l'établissement en 1873, ainsi que des dossiers d'autres institutions du domaine de la psychiatrie conservés au même endroit. Vu les masses énormes qui sont en cause, surtout pour les cinquante dernières années (elles dépassent le kilomètre linéaire), des règles de tri (critères d'échantillonnage) ont été définies avec la collaboration des professionnels concernés et de spécialistes de l'histoire de la médecine. Un gros travail de reclassement et de conditionnement a été effectué sur place et se poursuivra en 2014. En ce qui concerne les documents déjà versés en automne-hiver 2013, il s'agit des archives administratives 1860-1960 de l'Hôpital de Cery (SB 258), des dossiers des patients 1873-1949 de celui-ci (SB 261) ainsi que des dessins ou tableaux 1960-1995 environ réalisés dans le cadre des thérapies (SB 271), à quoi s'ajoutent les fichiers et des microfilms des dossiers des patients 1945-1980 environ de la Polyclinique psychiatrique universitaire (SB 270) et les dossiers et fichiers des patients 1943-1994 du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SUPEA), précédemment Office médico-pédagogique vaudois (OMPV) (SB 264). Bien entendu, ces archives, comme tous les dossiers médicaux, sont soumises à des conditions de consultation extrêmement strictes, aux ACV comme chez leur producteur. Le traitement préalable des fonds, puis le versement de la période 1950-1990 environ se poursuivra en 2014, voire après.

La procédure rigoureuse mise au point en collaboration avec le Registre foncier (RF) pour faciliter le versement des registres parfois très récents qu'il doit remettre aux ACV dans le cadre de sa réorganisation territoriale, avec un recensement détaillée des volumes à verser pouvant être repris en partie

automatiquement lors de l'inventorisation, a encore été appliquée à deux offices cette année, ceux de Nyon et d'Oron. Des règles de consultation précises pour chaque type de registres ou autres documents ont été définies au cours de négociations avec le RF, avec dans certains cas la définition de délais de protection spéciaux tels que mentionnée au début du présent chapitre.

Les contacts continus avec l'administration cantonale ont démontré que le périmètre des archives officielles ne s'arrête pas aux seuls services et offices de l'Etat. L'article 2 de la loi sur l'archivage, qui définit son champ d'application, prévoit ainsi que celui-ci s'étend aux «personnes physiques et morales auxquelles le canton ou une commune confie des tâches publiques, dans l'exécution desdites tâches». Des premiers contacts ont eu lieu cette année pour prendre en compte ces archives «para-administratives», d'une part avec l'Association vaudoise des organismes privés pour personnes en difficulté (AVOP), qui regroupe une septantaine d'institutions, d'autre part avec la Fédération des hôpitaux vaudois (FHV), qui réunit une douzaine d'hôpitaux régionaux.

Eliminations: les ACV ont autorisé les services ou offices de l'administration cantonale et de l'Ordre judiciaire à éliminer 5 225 (4 712) m.l. d'archives dont le délai d'utilité administrative ou juridique était écoulé et dont l'intérêt historique ne justifiait pas le versement. Ces éliminations sont protocolées dans des bordereaux ad hoc. Le record de l'année précédente est ainsi à nouveau battu, témoignant de la rigueur des sélections opérées.

4.2. Relations avec les communes

Les ACV fournissent conseils et assistance aux personnes en charge des archives des communes, par téléphone et par courrier, également par des visites sur place, si nécessaire et sur demande. En 2013, 16 (18) visites ont ainsi eu lieu. Les conseils ont porté principalement sur les questions suivantes:

- conseil en matière de classement et de durées de conservation;
- promotion des outils développés en faveur des communes, à savoir le *Guide pratique de gestion des archives communales du Canton de Vaud* et le *Calendrier de conservation des archives communales vaudoises*;
- état sanitaire des locaux et des documents des Archives communales;
- soutien aux utilisateurs de la plateforme www.archivescommunales-vd.ch.

L'archiviste en charge des relations avec les communes assure à la fois la vice-présidence et le secrétariat du Groupe de travail «Utilisateurs vaudois d'ICA-AtoM», organisé au sein de l'Association vaudoise des archivistes (AVA). Rappelons que ce groupe de travail, issu du projet Panorama 2, a deux buts:

- a) rassembler les utilisateurs vaudois d'ICA-AtoM, logiciel libre développé sur mandat du Conseil international des Archives, destiné à la saisie et à la publication d'inventaires d'archives;
- b) créer et administrer une plateforme Internet tournant sur ICA-AtoM pour en faciliter l'usage par les Archives communales intéressées.

Le Groupe gère donc la plateforme www.archivescommunales-vd.ch, qui comptait 10 communes utilisatrices à la fin de l'année. On peut noter qu'il commence à fédérer les usagers d'ICA-AtoM à un niveau romand, puisqu'il accueille dans ses rangs un archiviste fribourgeois.

En relation avec l'entrée en vigueur l'année précédente de la loi sur l'archivage (LArch), les ACV ont organisé le 6 novembre, dans le cadre du CEP, un séminaire de formation destiné aux élus communaux et au personnel des administrations communales, sous le titre «Loi sur l'archivage: principes et conséquences pour les communes». Ce cours a réuni 9 participants.

Une présentation de la nouvelle loi a également eu lieu à Lausanne le 18 avril, dans le cadre d'une manifestation de l'AVA.

Toujours en lien avec la LArch, les ACV ont été consultées à plusieurs reprises par des responsables d'Archives communales quant à l'application des nouveaux délais de protection (art. 11 et 12 de la loi). Deux réunions ont eu lieu entre des représentants des ACV, de l'AVA et le préposé vaudois à la protection des données et à l'information (PPDI) afin de discuter de différentes questions liées à la diffusion des inventaires par Internet.

4.3. Relations avec les particuliers et les institutions de droit privé

22 (24) visites ont été effectuées auprès de personnes privées physiques ou morales détentrices de fonds d'archives, en vue d'une donation ou d'un dépôt ou afin de les conseiller en matière de classement et de conservation.

Comme chaque année, ces contacts ont concerné des archives de natures très diverses (personnelles, familiales, d'associations, artisanes) et relatives à des domaines très variés (politique, social, économique, culturel, sportif, etc.). Ils ont en majorité déjà débouché sur des donations ou dépôts: voir le chapitre 5.2.

Les ACV sont toujours très sollicitées pour accueillir des archives d'origine privée. A l'évidence, la qualité du suivi des contacts et des inventaires réalisés est reconnue. Cependant, conformément à la définition de leurs missions figurant à l'art. 9 al. 4 LArch, les ACV réorientent la demande sur les services d'archives des communes concernés lorsque le lien avec celles-ci apparaît prépondérant; et elles n'entrent pas en matière, lorsque l'intérêt des documents proposés n'est pas suffisant. Elles n'achètent en principe jamais de fonds d'archives.

5. Accroissement des fonds d'archives

5.1. Versements d'archives publiques

18 (23) services ou offices de l'administration ou de l'Ordre judiciaire ont procédé à 25 (36) versements, totalisant 638 (510) m.l.

Les versements les plus importants, en termes quantitatifs, ont été ceux du Registre foncier (105 m.l.), de la Direction de l'état civil (180 m.l., soit tous les registres des naissances, mariages, décès, etc. du canton de 1876 à 2004) et du Département de psychiatrie (247 m.l., principalement les archives administratives et dossiers de patients de l'Hôpital de Cery de 1873 à 1960).

En ce qui concerne l'Etat civil, les informations relatives aux naissances jusqu'en 1900, aux mariages jusqu'en 1930 et aux décès jusqu'en 1960 pourront être mises à la libre disposition du public en salle de lecture, mais conformément à un avis de droit relatif à la protection des données, elles ne seront pas publiées sur Internet. S'agissant des dossiers de patients de Cery, source d'une extrême importance pour l'histoire de la médecine et l'histoire sociale, leur consultation demeurera soumise sans limite de temps à l'autorisation des autorités compétentes (Commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain ou Conseil de santé, selon les cas).

Avec les versements des Registres fonciers de Nyon et d'Oron, tous les anciens offices du Registre foncier, à l'exception de celui de Château-d'Oex, ont remis aux ACV leurs archives jusqu'à des dates récentes (variables selon les cas), dans le cadre de leur réorganisation territoriale. Plus de 800 m.l. de ces documents ont ainsi été reçus en quatre ans seulement.

On peut également signaler le premier versement du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les versements officiels ont été le fait de:

Département de la sécurité et de l'environnement

- Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes: enquêtes, consultations, notes à la cheffe de département, dossiers des campagnes menées («Réagissons», «Halte à la violence contre les femmes dans le couple», «Violence envers les femmes dans la famille», «Violence conjugale», promotion de l'apprentissage technique des jeunes filles, etc.), autres dossiers thématiques (Conférence latine des délégué-e-s à l'égalité, Commission cantonale consultative, Info-guide, femmes kosovares isolées, loi sur l'égalité, etc.), 1992-2005 (SB 259)
- Ex-Service des automobiles: un registre de procès-verbaux de reconnaissance des automobiles et motocycles, 1904-1905 (S 72)

Département de l'intérieur

- Service des communes et des relations institutionnelles: rapports annuels des préfets pour les années 2011 et 2012 (SB 42)
- Notaires du canton de Vaud: onglets des actes authentiques du notaire Marius Décombaz, à Vevey, 1942-1996 (SB 109)
- Ex-Préfecture du Pays-d'Enhaut: archives du préfet Olivier Morier: correspondance, copies-lettres et imprimés, 1800-1890 (SB 119)

Département des finances et des relations extérieures

- Registre foncier du district de Nyon: fiches-cotet et fiches de saisie, 1957-2001 (SB 211)
- Registre foncier du district de Nyon: actes au niveau du district, onglet I, onglet III, journal de présentation, vue aérienne de Nyon (1934), outils de géomètre, 1934-2001 (SB 257)
- Registre foncier du district d'Oron: actes au niveau du district, onglet I, onglet III, journal de présentation, documents divers et cadastres, cotets, estimations fiscales, grands livres, onglet II et onglet III des communes, 1825-1998 (SB 265)
- Statistique Vaud: fichier des autorités politiques vaudoises, 1803-1974 (SB 133)
- Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
- Ex-Centre vaudois de recherches pédagogiques: épreuves, tests et examens, 1946-1985 (SB 146)
- Ex-Service de l'enseignement enfantin, primaire et secondaire (SENEPS): archives du SENEPS, 1983-2001 (essentiellement 1997-2001) + archives du projet École Vaudoise en Mutation (EVM), 1994-2004 (SB 260)

Département des infrastructures et des ressources humaines

- Office de l'information sur le territoire: plans d'ensemble, échelle 1:10'000, 1940 et 1990 (SB 214)
- Ex-Service de l'aménagement du territoire: études, documentation, publications, 1960-1990 (SB 240)

Département de la santé et de l'action sociale

- Hôpital de Cery (Département de psychiatrie du CHUV): archives administratives de l'hôpital: entrées et sorties, règlements, comptabilité, correspondance, gestion du personnel, comptabilité de la ferme, logistique, Conseil d'aumônerie, Service social, services infirmiers, comités et commissions, dossiers de la Direction médicale, écrits scientifiques, conférences, enquête de Lausanne, journal des patients, expositions, recherches, expertises psychiatriques, Centre d'étude de l'expression plastique, dossiers du Dr Bovet, 1791-2001 (principalement 1860-1960 environ) (SB 258)
- Hôpital de Cery (Département de psychiatrie du CHUV): dossiers des patients, 1873-1949 (SB 261)

- Hôpital de Cery (Département de psychiatrie du CHUV): dessins et tableaux, diapositives de dessins de patients, relevés de participation des patients, 1960-1995 environ (SB 271)
- Polyclinique psychiatrique universitaire: fichiers et microfilms de dossiers des patients, 1945-1980 environ (SB 270)
- Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SUPEA) (Département de psychiatrie du CHUV): dossiers des patients et fichiers des dossiers des patients, 1943-1994 (SB 264)

Département de l'économie

- Secrétariat général du Département de l'économie: dossiers de la cheffe de département, 1980-2011 (SB 263)
- Service de l'agriculture: administration centrale du Service: classement général, économie alpestre, fermage, Commissions cantonales de recours; École cantonale d'agriculture de Marcelin: École ménagère, Station cantonale d'agriculture; 1895-2008 (SB 262)
- Service de la population: lot de registres des mariages civils célébrés par les juges de paix, 1836-1875 (SB 266)
- Service de la population: registres de l'état-civil (naissances, mariages, décès, reconnaissances, légitimations), 1876-2004 (SB 267)

Ordre judiciaire

- Tribunal de prud'hommes de la Riviera: procès-verbaux et décisions du Tribunal de prud'hommes de Montreux (1944-1993), du Tribunal de prud'hommes de Vevey (1987-1993) et du Tribunal de prud'hommes de la Riviera (1994-2000) (SC 199)

Communes:

- Des arrêtés du Conseil d'Etat des 22 janvier 1946, 10 avril 1959 et 13 août 2001 prévoient le versement aux ACV des anciens registres de notaires, de cours de justice et de consistoires, des anciens terriers et des plans cadastraux jusqu'à leur numérisation. En 2013, cependant, aucun document n'est entré aux ACV à ce titre.

5.2. Entrées d'archives privées et para-administratives

58 (68) entrées, concernant 47 (51) fonds différents, dont 23 (24) nouveaux, ont totalisé 246 (302) m.l. (les documents isolés placés dans les collections de documents P 1000 et P 2000 ne sont pas comptés).

Les ACV sont donc toujours fortement sollicitées en matière d'archives privées et la sous-section PP (archives privées entrées dès 1979) compte désormais plus de 1 000 fonds. Les principaux fonds donnés (plus rarement déposés) aux ACV cette année sont ceux de la famille Couvreur de Deckersberg (PP 984, 94 m.l. de documents du 16^e au 20^e siècles), du Parti démocrate-chrétien vaudois (PP 985), du fameux pionnier de l'aviation René Grandjean (PP 989), de l'homme de lettres et de radio, cofondateur de la Chaîne du bonheur, Paul Vallotton (PP 990) et de deux pionniers de l'idée européenne: Richard de Coudenhove-Kalergi, diplomate, fondateur de l'Union paneuropéenne (PP 1000) et de Vittorio Pons, secrétaire général international de celle-ci (PP 1001).

Parmi les nombreux fonds qui ont fait l'objet de compléments, on peut citer:

- Dossiers ATS: environ 5'500 dossiers biographiques et nécrologiques de personnalités marquantes de la vie vaudoise, constitués ou continués de 1999 à 2013 (date à laquelle les dossiers sur support papier ont été abandonnés par l'Agence), ainsi que des dossiers documentaires sur des entreprises du canton

- N 11: Fondation du Château de Chillon: dossiers relatifs aux travaux exécutés au Château de Chillon, 2009-2012
- PP 389: Rochat (Rémy): publications des Éditions Le Pèlerin (2008-2011), complétées de publications concernant La Vallée recueillies par Rémy Rochat (1973-1998)
- PP 516: Église évangélique libre du canton de Vaud: archives de la Société pour la sanctification du dimanche dans le canton de Vaud, env. 1830-1900
- PP 523: Association suisse pour le plan d'aménagement national, Groupe de la Suisse occidentale: bilans, budgets, rapports, listes des membres du Comité, 1987-2008
- PP 532: Chœur Jean-Sébastien Bach: procès-verbaux des Assemblées générales et du Comité, statuts, circulaires, comptes et contrats, correspondance, dossiers des concerts, affiches, 1955-2005
- PP 552: Parti radical démocratique vaudois: photographies et négatifs des personnalités politiques communales, cantonales et nationales du parti, dont une série classée par districts, 1990-2000
- PP 601: Parisod (Fernand-André): archives typographiques en relation avec le projet de conservatoire de l'imprimerie (Graphirama), travaux de gravure, matériel sonore et télévisuel en relation avec Fernand-André Parisod, 1955-2004
- PP 746: Fondation pour le réarmement moral: monographies, correspondances, rapports annuels, comptes, 27 bobines de films 16 mm, 1932-2011. Les Archives de la Ville de Lausanne (AVL) effectuent la numérisation de ces films dans le cadre d'un accord tripartite entre Caux Initiatives et Changement (qui a succédé à la Fondation pour le réarmement moral), les ACV et les AVL.
- PP 938: Fonds 500^e des Rochat à l'Abbaye: documentation sur l'histoire de la famille et les lieux habités par ses membre, répartie en 15 stands (textes manuscrits et informatiques, arbres généalogiques, cartes postales, photocopies, photographies, articles de presse, etc.), documents audiovisuels et iconographiques, 1977-2011
- PP 952: Mercier (famille): lots d'archives réparties selon les générations de la famille Mercier, comprenant des inventaires de biens, contrats de mariage, livrets de famille, lettres et documents, 1749-1844
- PP 968: De Riaz (Henri): 109 poèmes inédits d'Henri de Riaz, dactylographiés et signés de l'auteur, tous écrits à Chésereux, 1933-1938
- PP 977: Société vaudoise d'aviculture: statuts, procès-verbaux des séances de l'Assemblée générale et du Comité, rapports annuels, dossier du 100^e anniversaire, discours, comptes, correspondance, listes des éleveurs, 2007-2010

Les principaux nouveaux fonds sont:

- PP 983: Bory (famille): documents retraçant l'histoire de la famille de Jehan Bory en 1406 à Robert Bory en 1955, études généalogiques et héraldiques sur les différentes branches Bory (en particulier d'Arnex et de Founex; d'autres branches sont établies à Crans, Givrins, Mies, Nyon, Trélex et Versoix), documents concernant des membres éminents de la famille Bory de Coppet (p. ex. Louis, lieutenant de la baronnie de Coppet, fin 17^e s.), portraits de différents membres de la famille, plaques de verre et tirages photographiques, etc., 1404-1960
- PP 984: Couvreu de Deckersberg (famille et familles alliées): très important fonds de cette famille de Vevey, originaire des Flandres, connue pour sa philanthropie: archives classées par membres de la famille, concernant notamment les diverses fonctions occupées à la tête de sociétés (Asile de jeunes filles, Société philanthropie immobilière de Vevey, Société philharmonique, Bains de l'Alliaz, etc.), de communes (Corsier, Vevey) ou de manifestations populaires (Fête des vigneron); un lot concerne principalement Eugène Couvreu, qui a hérité des archives de Gustave Doret (livres, partitions, etc.), et Henri de Rodt, 1590-1953
- PP 985: Parti démocrate-chrétien-Vaud: procès-verbaux des assemblées, correspondance, gestion financière, élections et votations, coupures de presse, portraits photographiques, affiches, 1945-2010

- PP 987: Lacroix (Albert et François): 265 lettres et cartes postales échangés par ces deux frères avec des membres de leur famille et des habitants du village de Bossey, en Haute-Savoie, à la frontière suisse, pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1919 (un document de 1909)
- PP 988: Bovard (Pierre-André): archives personnelles, militaires et surtout politiques de Julien Bovard (1926-2008), père de Pierre-André, qui fut avocat et historien morgien, fondateur de l'Entente morgienne, municipal; notamment dossiers traités au Conseil communal et municipal de Morges, en particulier concernant l'urbanisme, l'aménagement du territoire, le passage de l'autoroute à travers Morges, études historiques, correspondance, divers, 1884-2007
- PP 989: Grandjean (René): archives personnelles du pionnier de l'aviation et ingénieur René Grandjean (1884-1963) et documents le concernant données par sa veuve: papiers personnels, documents originaux retraçant sa carrière d'aviateur et de pilote militaire, brevets, coupures de presse, photographies, coupes et médailles, etc., 1844-2005
- PP 990: Vallotton (Paul): archives de l'homme de lettres et de radio, cofondateur de la Chaîne du Bonheur: documents concernant ses activités d'acteur, de reporter radiophonique et de directeur de radio, ainsi que sa vie associative (Chaîne du Bonheur, Rassemblement culturel romand, Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) et ses activités littéraire, militaires et de peinture, 1935-2006
- PP 991: Veuthey (Ernest): plans d'exécution de la villa Forretay Frères à Montreux et de la villa Albert de Mandrot à Echichens, 1870-1875
- PP 993: Monastier-Rochaix (famille): archives et généalogie de cette famille originaire du Piémont, bourgeoise de Lausanne dès 1809, qui compta notamment parmi ses membres le pasteur, enseignant et historien Antoine Monastier (1774-1852), l'un des fondateurs de l'Eglise libre, ainsi que son fils Charles Monastier, également pasteur; concerne également la famille alliée Rochaix de Crassier, avec en particulier des plans de Crassier et Borex datés de 1696; 1607-1945
- PP 994: Église et monde du travail: archives administratives de l'association, statuts, procès-verbaux des Assemblées générales et du Comité, conventions, listes de membres, dossiers d'activités, etc., 1945-2012
- PP 995: Groupe de Conseil régional de l'Ouest en matière de maltraitance envers les enfants: 4 classeurs de documents d'archives concernant le Groupe et ses activités, 1993-2011
- PP 996: Bossard (Maurice): archives du professeur de français médiéval et d'histoire de la langue à l'Université de Lausanne (1922-2013): curriculum-vitae, liste des publications, séminaires de prononciation de la langue française, travaux sur la toponymie, documents et publications, collection «Le Chailléran», etc., 1690-2006
- PP 998: Groupe ETHNO-DOC: archives administratives, statuts, procès-verbaux, budgets, comptes, correspondance et documents divers du Groupe, qui s'est donné pour mission d'exhumer et rendre accessibles au grand public les écrits inconnus de «sans-grade» et de quelques personnalités observatrices de leur temps, 2000-2013
- PP 1000: Coudenhove-Kalergi (Richard de): archives du diplomate (1894-1972), fondateur en 1923 de l'Union paneuropéenne, qui prônait la fédération économique et politique du continent européen, fondateur de l'Union parlementaire européenne en 1946, résident suisse durant la majeure partie de sa vie, 1917-1972
- PP 1001: Pons (Vittorio): archives du haut fonctionnaire européen (1910-1996), qui fut notamment secrétaire général international de l'Union paneuropéenne et créateur de la Fondation Archives Européennes, 1938-1991
- PP 1003: Chœur Pro Arte: archives de l'ensemble créé par André Charlet en 1947, notamment documents concernant le 40^e anniversaire, avec la création de l'œuvre musicale de François Margot «Course d'Ecole»; liste des membres, comptabilité, assemblées générales, rapports présidentiels, activités, concerts, livres d'or du Chœur de Jeunes de l'Eglise nationale vaudoise et autres documents, 1947-2003

- PP 1004: Chœur de chambre romand: archives de la période 1991-1998 de cet ensemble, fondé en 1946 sous l'appellation de Choeur mixte de Radio-Lausanne, devenu Choeur de la Radio suisse romande puis Choeur de chambre romand, souvent associé au Choeur Pro Arte de Lausanne et à la Chorale du Brassus: acte de fondation, assemblées générales, Conseil de fondation, correspondance, comptes, partitions, dossiers de concerts, 1982-1998
- PP 1005: Calame (Christophe): archives «littéraires, maçonniques et pédagogico-maçonniques» de l'enseignant, écrivain, philosophe, directeur de collections, né en 1955, 1970-1999

Parmi les fonds non cités, on en trouve en particulier qui concernent les personnes, familles, associations, entreprises ou institutions suivantes: Authier (famille), Bugnion (famille), Dufour (famille), Fondation de famille Hélène Paillard, Freymond (Siméon), Gillièron (famille), Guignard (Jean-Pierre), Heller (Marie-Louise), Herzig (Henri), Hollard (famille), Ischi (Edmond), Lamercy-Tanner (Louis et Jeannette), Margot (Pierre), Martin (Jean-Louis), Martin (famille), Mellet (Jenny), Morel (famille), Union des patrouilleurs alpins 10, Verrey (famille).

6. Classement d'archives et création d'instruments de recherche

39 (81) inventaires nouveaux ont été réalisés ou achevés (14 de versements officiels, 23 de fonds para-administratifs ou privés, 2 de fichiers de dépouillement), totalisant 4 618 (9 439) pages.

31 (30) inventaires ou répertoires numériques existants ont été remaniés et complétés, totalisant 978 (1 446) pages.

Après le record de l'année précédente, qui était en réalité dû à la comptabilisation au moment de leur achèvement de 37 inventaires de dossiers du Registre du commerce réalisés sur plusieurs années, la production de 2013 représente exactement la moyenne de ces dix dernières années. Comme signalé au chapitre 1.2. (in fine), le classement et l'inventaire des fonds (ainsi que leur traitement matériel: conditionnement, étiquetage et rangement) dépend dans une mesure prépondérante du travail des nombreux stagiaires, auxiliaires, civilistes, mandataires, «tigistes» (personnes effectuant un travail d'intérêt général), etc., qui travaillent chaque année aux ACV, sous la supervision des archivistes et des autres membres du personnel fixe de l'institution.

Les nombreux inventaires dactylographiés ou sur traitement de texte migrés dans la base de données par des procédures semi-automatiques ou par simple re-saisie manuelle, ne sont pas comptés dans les chiffres précités.

Etat du classement des fonds et versements (au 01.03.2013):

Section ou sous-section		Inventoriés au 01.03.2013		Inventoriés au 01.03.2014		Evolution sur un an
Cote	Intitulé	Nombre	%	Nombre	%	%
N	Archives para-administratives	12 / 12	100	12 / 12	100	0
P (close)	Fonds privés	858 / 858	100	858 / 858	100	0
PP	Fonds privés	966 / 984	98	997 / 1013	98	0
S (close)	Archives officielles, entrées de 1985 à 1995	275 / 275	100	275 / 275	100	0

SA	Grand Conseil	4 / 5	80	4 / 5	80	0
SB	Conseil d'Etat et départements	210 / 257	82	222 / 273	81	- 1
SC	Ordre judiciaire	193 / 198	97	194 / 199	97	0
SD	Constituante	1 / 1	100	1 / 1	100	0
Total		2 519 / 2 590	97	2563 / 2636	97	+ 0
Arriéré		71		73		

Remarques:

- 1) Cette S [close], SA, SB, SC, SD), ainsi que sur les archives para-administratives (section N) et privées (sous-sections P [close] et PP). Elle ne tient pas compte des archives anciennes et des collections (sections A à J et M, en principe entièrement inventoriées sauf C [parchemins] et M [sceaux]), ni des archives officielles dès 1803 classées thématiquement (section K [close]).
- 2) Dans les colonnes «nombre», le premier chiffre représente les fonds ou versements inventoriés (ou, exceptionnellement, entièrement éliminés après réévaluation ou transférés dans un autre fonds ou versement), le second chiffre correspondant au total de ceux qui ont été reçus par les ACV. Pour les sections ouvertes, ce dernier chiffre augmente en fonction des entrées. Les compléments d'inventaires (qui sont fréquents pour les fonds para-administratifs et privés) ne sont pas pris en compte.
- 3) Les chiffres sont arrêtés à la date de fin de la révision annuelle (soit en mars) et non au 1er janvier, ce qui explique les divergences parfois importantes qui peuvent exister par rapport aux nombres de fonds ou versements reçus (chapitre 5) et d'inventaires réalisés (chapitre 6).

Pour la première fois depuis que cette statistique est tenue, le pourcentage de fonds traités n'a pas augmenté, ce qui n'est guère surprenant avec un taux aussi élevé et compte tenu du délai inévitable entre la réception et l'inventorisation des fonds.

6.1. Nouveaux inventaires de versements officiels

Grâce à un important travail de préparation en amont, les versements en provenance des offices du Registre foncier peuvent être inventoriés très rapidement dans la base de données DAVEL, ce qui permet de répondre sans délai aux demandes d'informations et de copies d'actes certifiées conformes provenant des administrés ou des services versants.

L'inventaire du fonds SB 103 permet de mettre à disposition l'entier des archives de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud pratiquement jusqu'à la fin du 20^e siècle. Ces documents sont classés dans les fonds officiels du fait du lien qui a subsisté avec l'Etat jusqu'en 2007.

L'inventaire SB 146 permet d'accéder aux archives du Centre vaudois de recherches pédagogiques, institution emblématique des réformes scolaires du dernier tiers du 20^e siècle et, à ce titre, souvent au centre de polémiques politiques.

Celui du fonds SB 259 (Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes) permet d'évaluer l'activité d'une autre institution liée à une évolution sociale (ou à son absence...).

Les nouveaux inventaires disponibles sont:

- SA 1: registres des procès-verbaux des séances du Grand Conseil du Canton de Vaud, 1976-2001
- SB 1: registres des procès-verbaux des délibérations du Conseil d'Etat, avec répertoires annuels, 1998-2010

- SB 40: Secrétariat général du Département de l'instruction publique et des cultes: archives du Secrétariat général, dossiers classés de 1974 à 1979 (mais ayant souvent été ouverts vers la fin des années 1960), lot de dossiers divers hors plan de classement (conférences des chefs de service du Département, conférences intercantionales, propositions au Conseil d'Etat, etc.), 1958-1980
- SB 103: Eglise évangélique réformée du canton de Vaud: a) archives des autorités centrales de l'EERV 1819-2008, principalement 1975-1995 environ (procès-verbaux du Synode et du Conseil synodal, rapports annuels, correspondance envoyée et reçue, dossiers des commissions, rapports des arrondissements et paroisses, etc.); b) archives des anciens arrondissements de l'EERV (supprimés en 2000 dans le cadre de la réorganisation des structures de l'Eglise), notamment procès-verbaux des Conseils d'arrondissement et de leurs Bureaux, et rapports, jusqu'en 2000 (début très variable: de 1878 à 1986; manque l'arrondissement 5)
- SB 146: Centre vaudois de recherches pédagogiques: archives administratives et de recherches du Centre vaudois de recherches pédagogiques (CVRP) et de son prédécesseur, le Centre de recherches psychopédagogiques (CRP), couvrant la période 1946-2001 (principalement 1976-1996 environ): procès-verbaux de direction et de colloques, rapports, correspondance, études de pédagogie générale, dossiers relatifs à l'organisation de la scolarité et aux projets de réformes de l'enseignement, dossiers concernant la formation des enseignants, études sur la pédagogie des branches d'enseignement, publications
- SB 199: Voyer du 4^e arrondissement: archives de la Région centre, réunissant les anciens districts de Cossonay, Orbe et La Vallée: conventions, circulaires, fonds des cures, permis de fouilles pour aqueducs, procès-verbaux des traversées des localités, permis pour conduites d'eau, rapports annuels, plans des routes cantonales, etc., 1832-1982
- SB 215: Autorité de surveillance des fondations: dossiers de fondations, répartis en trois catégories: 1) fondations classiques; 2) fondations de prévoyance; 3) institutions de prévoyance, 1904-2010
- SB 221: Service de l'économie, du logement et du tourisme: direction du Service du logement, aide à la construction et la rénovation de logement («aide à la pierre»), contrôle de la location et de la sous-location de logements meublés, aide individuelle au logement, préservation du parc locatif (contrôle des démolitions, transformations et rénovations), 1943-2006
- SB 238: Service de l'éducation physique et du sport: promotion et encadrement de l'éducation physique en milieu scolaire, candidature de Lausanne aux Jeux Olympiques d'hiver de 1994, documentation sur le livret d'aptitudes physiques et sur les manuels d'éducation physique, cours de formation et de recyclage pour les enseignants, 1942-2003
- SB 240: Service du développement territorial: aménagement communal (subventions pour l'élaboration des plans d'aménagements communaux, commission chargée de traiter les oppositions formulées à l'encontre des plans de zones protégés à titre provisoire, plans d'aménagement communaux abrogés); aménagement régional (dossiers divers); documentation, photographies, études, rapports; aménagement cantonal (élaboration, approbation et mise à jour du Plan directeur cantonal de 1987), 1919-2006
- SB 254: Registre foncier du district de Lausanne: onglet I (propriété), onglet III (gages immobiliers), onglet IV (annotations), journal, 1927-2007
- SB 256: Service des eaux, sols et assainissements: administration générale, motion Geiger (eaux usées, 1943-1947), motion André (loi sur le marchepied, 1951), révision du règlement sur les adjudications, loi fédérale sur la protection des eaux usées, loi cantonale sur la protection des eaux et règlement, Comptoir suisse 1960 (exposition de l'économie vaudoise), usines d'incinération des ordures d'Estavayer, de Puidoux, de Payerne, du Lieu, de la Broye, de Nyon La Côte, des Ormonts, 1886-2010
- SB 257: Registre foncier du district de Nyon, 1956-2001 (voir le chapitre 5.1.)
- SB 259: Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes, 1992-2005 (voir le chapitre 5.1.)

6.2. Nouveaux inventaires de fonds privés ou para-administratifs

Les inventaires les plus importants réalisés en 2012, en nombre de pages, sont ceux du Parti radical-démocratique vaudois (PP 552), de la Coopérative du Comptoir suisse (PP 966), de SOS-Asile Vaud (PP 972), de la Société vaudoise d'aviculture (PP 977) et de la famille Bory (PP 983). Comme chaque année, on peut constater la grande variété des thèmes documentés par ces fonds privés, qui apportent un contrepoint essentiel à la vision des événements, des individus et des communautés que fournissent les fonds cantonaux officiels.

Parmi les nouveaux inventaires réalisés, sont à signaler en particulier:

- P de Buren: parchemins, papiers, registres et imprimés (1319-1960) provenant du château de Denens, répartis en cinq séries: 1) musique (partitions des 18^e et 19^e s., principalement pour violon); 2) cours et bibliothèque (notes manuscrites résumant divers traités, ouvrages imprimés); 3) seigneurie de Denens (archives concernant principalement la famille de Tavel); 4) seigneurie de Penthaz (archives concernant principalement la famille Charrière); 5) pièces isolées; cet inventaire détaillé remplace un répertoire sommaire datant de 1961
- PP 552: Parti radical-démocratique vaudois: dossiers de votations, d'élections, de commissions, procès-verbaux, correspondance, discours, documentation, affiches, photographies, etc., concernant le Parti radical-démocratique vaudois (1912-2009), le Parti radical-démocratique lausannois (1917-1989) et les Jeunesses radicales (1942-1986)
- PP 799/510-563: Fédération suisse des sourds-Région romande: documents administratifs (statuts, procès-verbaux des différentes structures organiques, correspondance, etc.) et dossiers des activités, 1932-2010
- PP 825: Croix-Bleue romande, section vaudoise: correspondance, circulaires, procès-verbaux, rapports présidentiels, dossiers des manifestations, conférences, campagnes contre l'alcoolisme, archives des groupes locaux, drapeaux, 1832-1990
- PP 827: Croix-Bleue romande: abondante correspondance entre les membres fondateurs et avec les différentes sections étrangères, circulaires, procès-verbaux, rapports présidentiels, documents sur les nombreuses manifestations et conférences organisées, 1864-2005
- PP 938: Fonds 500^e des Rochat à L'Abbaye: documentation sur l'histoire de la famille et les lieux habités par ses membres, 1977-2011 (voir le chapitre 5.2.)
- PP 966: Coopérative du Comptoir suisse: archives des Assemblées générales, de la Direction, du Conseil d'administration et de l'administration de la Coopérative: procès-verbaux, correspondance, notes de la direction, rapports, plans, imprimés, programmes, catalogues, photographies, affiches, etc., 1908-2011
- PP 972: SOS-Asile Vaud: dossiers individuels de réfugiés (application par analogie des règles de consultation de la LArch), archives administratives et financières, importante documentation sur le thème de l'asile et sur la situation des pays d'origine des requérants, 1978-2012
- PP 974: Pidoux (Pierre): archives en relation avec le pasteur, organiste, directeur de chœur, fondateur du Chœur Bach (1905-2001): partitions originales ou publiées, préludes, cantiques, publications et documents divers, 1933-1966
- PP 977: Société vaudoise d'aviculture: statuts, procès-verbaux, rapports annuels, listes de membres, comptes, statistiques, correspondance, dossiers relatifs aux expositions et autres manifestations, archives de la Société de Renens, dossiers du 100^e anniversaire, etc., 1911-2012
- PP 979: Lambert (Georges et Thérèse): articles de presse présentant Georges Lambert, écrivain et imprimeur établi à Pully et son épouse, œuvres réalisées par le couple (poèmes, contes, tapuscrits pour jeux scéniques), publications, enregistrements sonores, etc., 1888-2012

- PP 980: Association des sourds vaudois: dossiers commémoratifs des 50^e (1982), 60^e (1992) et 70^e (2002) anniversaires de l'Association, documents de gestion de l'association (procès-verbaux, etc.), correspondance, en particulier avec la Fédération suisse des sourds, l'Association suisse pour les sourds démutés (cantons romands) et la Fédération suisse des sports silencieux, dossiers des activités, notamment sportives, 1954-2005
- PP 981: Maison (Jean-Jacques): biographie de ce pasteur né en 1934, qui exerça en France, dans le canton de Vaud, à Genève, à Berlin et comme aumônier militaire; journal personnel tenu de 1947 à 2012; archives familiales, personnelles et professionnelles, publications, etc., 1813-2012
- PP 983: Bory (famille): archives relatives à la famille, aux familles alliées, aux domaines (Coppet, Veitay, La Coudre), etc., 1404-1960 (voir le chapitre 5.2.)
- PP 985: Parti démocrate-chrétien-Vaud: archives de gestion et dossiers d'activités du parti, 1945-2004 (voir le chapitre 5.2.)
- PP 987: Lacroix (Albert et François): 265 lettres et cartes postales échangées pendant la Première Guerre mondiale (sauf une lettre), 1909-1919 (voir le chapitre 5.2.)
- PP 988: Bovard (Pierre-André): archives concernant essentiellement Julien Bovard, avocat, historien et homme politique morgien, 1884-2007 (voir le chapitre 5.2.)
- PP 990: Vallotton (Paul): archives de l'homme de lettres et de radio, cofondateur de la Chaîne du bonheur, 1935-2006 (voir le chapitre 5.2.)
- PP 991: Veuthey (Ernest): plans d'exécution de la villa Forretay Frères à Montreux et de la villa Albert de Mandrot à Echichens, 1870-1875
- PP 993: Monastier-Rochaix (famille): archives de cette famille qui compta notamment parmi ses membres l'un des fondateurs de l'Eglise libre, le pasteur Charles Monastier, 1607-1945 (voir le chapitre 5.2.)
- PP 994: Église et monde du travail: archives administratives et d'activités de l'association, 1945-2012 (voir le chapitre 5.2.)
- PP 995: Groupe de Conseil régional de l'Ouest en matière de maltraitance envers les enfants: 4 classeurs de documents d'archives concernant le Groupe et ses activités, 1993-2011

6.3. Autres nouveaux inventaires et instruments de recherche

- Deux fichiers de dépouillement remis par M. Favez lors de son départ ont été intégrés à la collection de ces instruments de recherche conservée sous la cote générique ZC et décrits par un inventaire ad hoc:
- ZC 23: Fichier de dépouillement des parchemins des Archives communales d'Yverdon-les-Bains; vraisemblablement établi par Alfred Millioud (archiviste puis directeur a.i. des ACV) entre 1895 et 1905, il couvre la période 1343-1793
- ZC 24: Fichier de dépouillement des maîtres d'école ou autres (régents, pasteurs): établi par Jacques Burdet vers 1959-1960, à la demande de Louis Junod (directeur des ACV), il s'agit de relevés de noms de maîtres d'école dans les Archives de l'Etat de Berne (Rahtsmanuale) et dans diverses Archives communales: Cossonay, Grandson, Lausanne, Lutry, Morges, Moudon, Nyon, Vevey; privilégiant le dépouillement des sources du 16^e siècle, les notices couvrent la période de 1543 à 1639

6.4. Autres travaux de classement et d'inventaire

Les ACV tiennent, sous la cote Ai, une collection des inventaires des archives des communes vaudoises. En 2013, de tels instruments de recherche ont été transmis aux ACV: a) par M. Vincent Guillot (société Pro Archives Conseils) pour les communes de Chavannes-des-Bois, Mies, Chésereux, Borex, Buchillon, Crans-près-Céligny, Dully et Grens; b) par M. Rémy Rochat pour les archives publiques de la commune du Chenit et de la fraction de commune des Bioux (commune de L'Abbaye), ainsi que pour les fonds privés déposés auprès de la fraction de commune des Charbonnières (commune du Lieu).

Les répertoires numériques des cotes génériques P 1000 (collection de documents isolés de provenance privée) (20 adjonctions) et P 2000 (collection de cartes postales de provenance privée) (3 adjonctions) sont régulièrement mis à jour.

La transformation des anciens inventaires d'archives dactylographiés (voire manuscrits) en notices informatiques détaillées et indexées se poursuit. Au cours de ce travail, les inventaires sont généralement améliorés, notamment par le développement au niveau du dossier ou de la pièce des descriptions qui n'existaient qu'au niveau de la série, ou par l'adjonction d'informations supplémentaires (dates plus précises, importance matérielle, etc.). Parfois, les inventaires sont entièrement remaniés, pour faciliter leur consultation sous leur nouvelle forme numérique.

Au fur et à mesure de la progression de ce projet, la proportion des inventaires à structure complexe augmente, nécessitant le développement de procédures de récupération semi-automatiques plus longues, voire le recours à une ressaisie entièrement manuelle.

Dossiers généalogiques et fichier héraldique: voir le chapitre 8.

6.5. Instruments de recherche informatiques et site Internet

En 2013, la base de données DAVEL a été enrichie de 40 196 (73 540) notices validées: 39 960 (73 266) décrivent des unités documentaires en dessous du fonds d'archives, 41 (43) des fonds, des collections ou des versements, 111 (121) des entrées d'archives, 55 (87) des documents microfilmés et 29 (23) des producteurs d'archives. L'augmentation moindre que l'année précédente s'explique par le fait que les anciens inventaires dactylographiés sont ressaisis dans la base par ordre de complexité: au fur et à mesure que le travail progresse, le travail et donc le temps nécessaires pour effectuer cette migration sont plus importants (voir le chapitre 3).

A la fin de l'année 2013, DAVEL contenait 326 786 enregistrements, décrivant autant d'unités documentaires. A cette date, 3 421 fonds ou collections (soit 96,97 % de ceux conservés aux ACV) avaient un inventaire dans DAVEL.

Les pages statiques sur Internet et sur l'Intranet de l'Etat ont été régulièrement mises à jour, ainsi que les données d'inventaire figurant sur diverses bases de données nationales et régionales, qui sont accessibles à partir du site Internet de l'institution.

Développements de la base de données et du site Internet des ACV: voir le chapitre 3.

Statistiques de consultation sur le site Internet des ACV: voir le chapitre 11.3.

6.6. Divers en relation avec les classements et instruments de recherche

Rappelons qu'à côté de la base de données consultable sur Internet ou en salle de lecture, les ACV ont décidé de maintenir la forme classique de l'inventaire par fonds. Celui-ci est généré semi-automatiquement à partir de DAVEL et il est mis à la disposition des usagers sous forme d'un fichier PDF-A lié à la notice du fonds ou d'un document imprimé disponible en salle.

Lors de la saisie des anciens inventaires dactylographiés dans la base de données, par des procédures semi-automatiques ou entièrement manuellement, les conditions d'accès (délais de protection) sont contrôlées et adaptées aux nouvelles normes définies par la LArch. Des consultations ont eu lieu à plusieurs reprises avec le Préposé à la protection des données et à l'information, notamment s'agissant de la publication des inventaires sur Internet, qui nécessite des précautions supplémentaires par rapport à la diffusion sous forme imprimée.

Lors des travaux de classement et d'inventaire, 108 (146) m.l. de documents ne présentant pas un intérêt historique suffisant pour justifier leur conservation ont été écartés, puis éliminés. Ces éliminations sont protocolées.

7. Bibliothèque

La gestion de la bibliothèque est assumée par le bibliothécaire universitaire, engagé à 80 %, et l'assistante-archiviste, qui consacre 50 % de son temps à le seconder.

Après une année record en 2012, due principalement au dépôt dans la bibliothèque des ACV des collections du Cercle vaudois de généalogie, l'accroissement de la celle-ci s'est poursuivi en 2013 au rythme des années antérieures: 1041 (2902) monographies ont été inscrites dans le registre des entrées: 634 proviennent de dons ou de dépôts (61 %), 317 d'achats (30 %) et 90 de tris de fonds d'archives (9 %). Les collections de périodiques reçus habituellement par les ACV se sont accrues de 424 (339) exemplaires. 451 notices nouvelles ont été créées par les ACV dans le catalogue RERO. 77 (24) livres ont été donnés à la reliure.

Parmi les donateurs, on mentionnera notamment le Centre d'édition de la Centrale d'achats de l'Etat de Vaud (CADEV), qui dans le cadre de la réalisation d'une mesure de simplification administrative entrée en vigueur en 2013 (programme «SimpA»), a transmis aux ACV de nombreuses publications de l'Etat, ainsi que les Archives de l'Université de Lausanne et celles de la Ville de Bienne. Le développement observé dans les collections de périodiques est dû, entre autres, aux numéros transmis par le Cercle vaudois de généalogie. Les échanges de livres obtenus en plusieurs exemplaires ont été poursuivis, notamment avec la Bibliothèque des Archives de la Ville de Lausanne.

L'équipe de la bibliothèque assume la responsabilité de l'adaptation de l'indexation des notices de la base de données DAVEL. Ce vaste projet consiste à doter les inventaires d'un vocabulaire contrôlé approprié et conforme aux pratiques internationales d'indexation. Le thésaurus s'est considérablement enrichi au cours de l'année 2013: de 535 225 termes enregistrés avant le 31 décembre 2012, le nombre de mots saisis est passé à 652 067 au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 116 842 unités. Les descripteurs sont répartis en trois catégories principales: les lieux (9 %), les matières ou thématiques (24 %) et les personnes (67 %). Ils donnent un bon aperçu de la diversité des sources conservées aux ACV. La liste des matières, c'est-à-dire des noms communs, a été considérablement enrichie cette année grâce à des apports de termes contrôlés créés par le réseau des bibliothèques RERO. Les matières ne représentaient que 19 % de l'ensemble l'année précédente.

En lien avec la migration de la base DAVEL sur la nouvelle version du logiciel scopeArchiv prévue en 2014, une procédure a été conçue, avec la collaboration d'un représentant de la Direction des systèmes d'information (DSI), pour réaliser la création de liens entre les descripteurs.

L'élaboration du thésaurus des Archives cantonales vaudoises et son utilisation dans la base de données DAVEL sont décrites dans un article demandé par la revue de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés: «L'indexation: une composante contrôlée du fonctionnement des Archives cantonales vaudoises», in *Hors-texte*. Genève, mars 2013, pp. 16-18.

Les contacts entretenus depuis plusieurs années déjà avec DM-échange et mission, service des Eglises protestantes romandes pour des projets de mission, de formation et de développement communautaire en partenariat avec des Eglises du Sud, successeur notamment de la Mission suisse en Afrique du Sud (créée en 1875), puis du Département missionnaire des Eglises protestantes de Suisse romande, ont abouti à un projet de remise aux ACV des archives et de la bibliothèque historique de l'institution. En 2013, le bibliothécaire des ACV a ainsi supervisé le travail d'un civiliste engagé par DM-échange et mission pour «désherber» le fonds d'ouvrages anciens (ceux existant déjà à deux exemplaires ou plus dans le catalogue RERO n'ont pas été conservés), mettre en évidence les raretés (notamment les nombreuses brochures sur la mission en Afrique) et entamer le recensement des ouvrages qui seront remis aux ACV dans le courant de 2014 en principe.

Depuis l'été 2013, suite au départ à la retraite de M. Favez, le bibliothécaire universitaire participe à parité avec ses collègues archivistes à l'accueil scientifique des usagers des ACV en salle de lecture, à raison de 3 jours par mois environ (contre 1 auparavant).

De février à fin juin, l'équipe de la bibliothèque a accueilli Mme Coralie Müller pour une partie de son stage pré-HES en information documentaire. Le bibliothécaire universitaire l'a initiée au catalogage dans RERO.

8. Documentation et collections

Un projet de création d'une section de documentation relative aux communes vaudoises a été élaboré afin de pouvoir mettre à disposition du public des dossiers originellement créés pour des besoins internes des ACV. Sa mise en œuvre est prévue pour 2014.

Au départ de M. Favez, qui s'était occupé depuis plusieurs décennies des questions de généalogie et d'héraldique aux ACV, ces responsabilités ont été reprises, respectivement, par M. Wermeille et M. Guisolan.

Généalogie: la collection des dossiers généalogiques, qui rassemble des travaux généalogiques non publiés remis aux ACV, est régulièrement alimentée. En 2013, des apports importants ont été enregistrés pour les familles suivantes: de Goumoëns (Goumoëns), Pavillon (Bussy-Chardonney), Riond (Ogens), Roux (Rossens). De nombreux dossiers existants sont complétés chaque année par des apports ponctuels qui ne sont pas protocolés.

La liste complète des dossiers disponibles est tenue à jour dans la base de données DAVEL, disponible sur Internet, ce qui suscite de fréquentes demandes de renseignements de la part de généalogistes du monde entier.

Héraldique: depuis 1952, les ACV tiennent à jour un fichier héraldique, avec la collaboration des héraldistes professionnels vaudois. Les nouvelles créations sont enregistrées et contrôlées gratuitement, puis transmises sur abonnement aux héraldistes qui souhaitent compléter leur propre documentation. En 2013, les ACV ont reçu communications de nouvelles armoiries pour les familles suivantes: Glatz (Lausanne et Saint-Imier) et Peretti (Begnins et Omegna [I]).

La collection des dossiers héraldiques («Y Dos her») rassemble la documentation accumulée au fil des décennies sur les armoiries tant institutionnelles que familiales (notamment la correspondance échangée avec des personnes physiques ou morales demandant l'enregistrement de leurs armoiries et divers documents touchant la question héraldique, entre autres sous l'aspect juridique). Ces dossiers

sont répartis en quatre séries, répertoriées dans DAVEL: généralités, communautés (communes, cantons, divers), thématiques (meubles), familles.

Des conseils pour les armoiries des (éventuelles) futures nouvelles communes sont régulièrement donnés dans le cadre des différents projets de fusions. Les projets suivants ont été approuvés: Les Ormonts (Ormont-Dessous, Ormont-Dessus); Saint-Saphorin (Lavaux) (Chexbres, Rivaz, Saint-Saphorin); Sauteruz (Bercher, Essertines-sur-Yverdon, Fey, Oppens, Orzens, Pailly, Rueyres, Vuarrens).

9. Préservation, conservation et restauration

Le personnel de l'atelier de préservation-restauration est composé d'une restauratrice à 50 % et d'une assistante-restauratrice à 25 %. En 2013, elles ont pu bénéficier de l'appui temporaire de deux stagiaires de la Haute école des arts de Berne, Département conservation et restauration, Mmes Audrey Thierry et Valentine Yerly, pendant deux mois chacune, notamment pour assurer la consolidation des registres de reconnaissances en prévision de leur numérisation par les Mormons (voir ci dessous).

Dès le 1^{er} janvier 2014, l'équipe sera renforcée pendant 3 ans par Mme Salomé Lutz, engagée par contrat de durée déterminée dans le cadre du budget alloué par l'EMPD sur la création du pôle de numérisation (voir l'introduction et le chapitre 10), afin de pouvoir assurer la préparation et le traitement des très nombreux documents qui seront reproduits dans le cadre de ce projet: contrôle, nettoyage, consolidation, éventuellement démontage et remontage de volumes, reconditionnement, etc.

Principales opérations: pendant la première moitié de l'année environ, les principales activités de l'atelier sont demeurées les mêmes que ces dernières années. Comme depuis 2009, donc, une part importante du travail a été liée à l'opération de numérisation par l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours – les «Mormons» de tous les registres de reconnaissance de 1234 à 1798 (voir le chapitre 12.3): ces documents, souvent fragiles, sont systématiquement contrôlés par les restauratrices et si nécessaire «consolidés» afin de stabiliser les dégâts mécaniques qu'ils peuvent présenter et de permettre leur manipulation sans risque d'aggravation par l'opérateur de numérisation. Ces travaux, qui doivent être effectués rapidement, sont limités à l'essentiel.

Deux autres opérations au long cours, entamées en 2008, se sont poursuivies à un rythme ralenti par les travaux plus urgents. Il s'agit: d'une part du transfert systématique dans les meubles à plans et autres installations ad hoc des documents grand format (jusqu'à A0) et hors format (au-dessus de A0) qui se trouvent encore mêlés à ceux de format standard dans les fonds officiels et privés, avec généralement un reconditionnement; d'autre part de l'amélioration progressive du conditionnement de la collection des cartes et plans de la sous-section GC, mis à plat dans des meubles à plans ou, s'ils sont trop grands, conservés dans des rouleaux très larges en matériel de longue conservation.

Dès le milieu de l'année, l'essentiel de l'activité de l'atelier a été déterminé par le début de la mise en œuvre du projet de création du pôle de numérisation. La réflexion sur la transformation des locaux a été finalisée puis les travaux réalisés à la fin de l'année afin de créer un nouveau local destiné à abriter deux postes de numérisation, l'un de format A0 et l'autre de format A1. Cela a entraîné le déplacement de l'économat de l'atelier de préservation-restauration dans un autre nouveau local, gagné en partie sur des locaux de service aux dimensions désormais réduites. La restauratrice a mené des réflexions sur les matériaux à utiliser et les procédures à mettre en œuvre afin de réduire autant que possible le temps d'intervention nécessaire au contrôle, à la préparation et si nécessaire à la consolidation des très grandes séries documentaires qui seront numérisées, principalement la collection des plans cadastraux (fonds Gb, 1601-1940) et celle des cartes (fonds Gc, 1501-2008), ainsi que les fonds des registres paroissiaux et d'état civil ((Eb et Ed, 1562-1905). Des protocoles de travail standardisés ont ainsi pu être définis et la préparation des lots entamée. Certaines recherches d'informations et différents essais de matériaux ont

été menés en collaboration avec Mme Shazar, responsable de l'atelier de restauration de la Bibliothèque cantonale et universitaire-Lausanne.

A défaut de la trouver sur le marché, une table aspirante de grand format destinée à la consolidation des plans de grand format a dû être conçue et fabriquée spécialement par l'atelier, avec l'appui d'un technicien extérieur.

COSADOCA: l'exercice annuel du Consortium de SAuvetage du patrimoine DOcumentaire en cas de CAstrophe (COSADOCA), créé par les trois institutions établies sur le site de Dorigny que sont la Bibliothèque cantonale et universitaire - Lausanne (BCUL), le Rolex Learning Center (ex-Bibliothèque de l'EPFL) et les ACV a été remplacé cette année par un cours d'aide à la conduite d'état-major, destiné aux membres du personnel des trois institutions partenaire ayant des fonctions de cadres au sein du COSADOCA. Sous la responsabilité des organismes régionaux de protection civile (ORPC) de Lausanne-District et de Lausanne-Ouest, les participants se sont initiés, les 3 et 4 octobre au Centre PCi des Bergières et au Palais de Rumine, à Lausanne, aux activités de la conduite, aux aides à celle-ci et à la décision, à l'organisation d'un poste de commandement, à la présentation des rapports et à d'autres éléments nécessaires à une gestion efficace des interventions en cas de sinistre.

Le site Internet www.cosadoca.ch fournit références, fiches pratiques, adresses, etc., développés à l'occasion ou à la suite des exercices; on y trouve également des reportages photographiques sur ceux-ci.

Le plan catastrophe COSADOCA des ACV est mis à jour au début de chaque année.

Autres travaux: les travaux ordinaires réalisés par l'atelier de préservation-restauration sont notamment les suivants: reliure, entretien et réparation de livres et documents anciens, confection de matériel de protection sur mesure (en particulier les «reliures pour documents perforés» destinées à remplacer les classeurs et dont il est fait un très grand usage), démontage et remontage de documents en vue de leur numérisation, évaluation sanitaire des fonds entrants (cette année, en particulier, les très volumineux fonds en provenance de l'Hôpital de Cery, où une part des documents était entreposée depuis plus d'un siècle dans des conditions pas toujours optimales), supervision du conditionnement des documents, contrôle et relevé informatique des mesures des thermo-hygrographes installés dans l'ensemble des dépôts et espaces de travail des ACV, conseils ponctuels à des communes et services de l'administration cantonale en matière d'archives et de locaux de conservation, création de matériel d'information pour les lecteurs, montage et démontage des expositions annuelles.

La collection des affiches (cote de gestion: O) s'est à nouveau enrichie de nombreux documents, provenant notamment des fonds du Réarmement moral, du Parti démocrate-chrétien vaudois, de la Croix-Bleue romande (Section vaudoise), du Chœur Jean-Sébastien Bach et de la Coopérative du Comptoir suisse. Presque toujours livrées roulées, ces affiches sont mises à plat et conditionnées par l'atelier avant d'être placées dans les tiroirs des meubles à plans.

La restauratrice s'est rendue, en compagnie de l'archiviste responsable des relations avec les communes, à Chavannes-sur-Moudon, à la demande de celle-ci, pour y contrôler l'état sanitaire des archives et des locaux de conservation et pour y donner des conseils en matière de conditionnement et de conservation.

Matériel de conditionnement: la protection des documents a requis l'utilisation de 1 417 (1 774) cartons ou boîtes d'archives non acides (sans réserve alcaline) et de 7 160 (5 480) enveloppes non acides (avec réserve alcaline).

53 (16) cartons ou boîtes et 740 (370) enveloppes ont été fournis à des communes ou à des institutions, au prix coûtant.

10. Microfilmage et reprographie

Le photographe des ACV a pour mission la réalisation, à des fins de sécurité et de diffusion des documents d'archives, de copies de ceux-ci par la photographie ou la numérisation, le microfilmage étant abandonné depuis 2008. Il assure également la gestion des supports sonores et filmiques contenus dans les fonds reçus par les ACV. Il est en outre chargé de la mise à jour régulière des sites Internet et Intranet de l'institution. Il est à noter que la réalisation d'une partie des reproductions commandées par les usagers est confiée à un photographe privé agréé par les ACV.

Projet de création d'un pôle numérique aux ACV: comme mentionné en introduction, le Grand Conseil a adopté le 12 mars 2013 un Exposé des motifs et projet de décret (EMPD) d'un montant de CHF 1 630 000.- destiné à la création aux ACV d'un centre de numérisation et au financement pendant trois ans de travaux urgents de dématérialisation et de sécurisation de documents historiques menacés. Rappelons ici les trois enjeux de la démarche:

1. résoudre le problème créé par l'abandon forcé du microfilmage en 2008, qui prétérite gravement la réalisation d'une mission fondamentale des ACV;
2. sécuriser, par la numérisation, la collection des plans cadastraux, dont l'état est de plus en plus préoccupant (ce projet a été repoussé pour des raisons budgétaires pendant 14 ans);
3. acquérir des moyens de numérisation et une première expérience en matière de gestion des fonds numérisés, indispensables au moment où les ACV doivent concevoir et mettre en place l'archivage électronique.

Le début de la mise en œuvre de ce projet au cours du second semestre 2013 a déjà fortement agi sur le fonctionnement de l'atelier de reprographie, avec en particulier l'établissement du cahier des charges de l'externalisation et de l'internalisation des travaux de numérisation, l'étude des processus de manipulation des documents (en collaboration avec l'atelier de restauration), la préparation des lots en vue de leur numérisation, et les premiers travaux d'installation des locaux de numérisation (qui se poursuivront en 2014). Un nouveau disque «R» a été créé dans le système informatique des ACV en prévision notamment de la conservation des images qui seront produites par le pôle numérique.

Microfilmage: le matériel de microfilmage de l'atelier, hors d'usage depuis 2008 déjà, sera remplacé par du matériel de numérisation en 2014 (voir ci-dessus). Pour l'heure, la réalisation à l'interne de séries de sauvegardes sur support argentique ou numérique est toujours impossible. Seules des copies ponctuelles de documents isolés sont réalisées, au cas par cas. Comme l'année précédente, aucune bobine de microfilm de sécurité 35 mm n'a été réalisée à l'extérieur, en service bureau.

Les ACV confient toujours des travaux de microfilmage à l'atelier protégé de la Maison des Chavannes (Fondation Eben-Hézer). En 2013, celui-ci a réalisé 28 (31) bobines de microfilms 16 mm, soit 5 665 (63 997) prises de vue. Les documents reproduits sont notamment des fichiers-répertoires des services de l'administration ou des fichiers de dépouillement de sources, ce qui permet de les mettre à disposition du public sans risque de perte ou de mélange: cette année, il s'est agi en particulier de la suite du très volumineux fichier des permis de séjour de 1898 à 1935 (K VII h 482). Les copies-lettres sur papier pelure, particulièrement fragiles, sont également systématiquement microfilmés: en 2013, cela a concerné la suite de la correspondance 1860-1874 du Département des travaux publics. Des copies de ces bobines de microfilms 16 mm de sécurité sont systématiquement établies et tous les originaux placés dans la chambre froide du Dépôt et Abri de Biens Culturels (DABC) de Lucens.

Photographie: 115 (58) tirages photographiques grand et moyen formats ont été exécutés pour les besoins internes des ACV, plus particulièrement pour l'exposition temporaire de 2014, intitulée *Entre mémoires et commémorations, les Archives cantonales vaudoises en 2014* et consacrée aux dates commémoratives de 1814 (Congrès de Vienne), 1914 (début de la Première Guerre mondiale) et 1964 (Exposition nationale à Lausanne). Avec l'appareil réflex numérique et le numériseur de l'atelier, 5610 (4235) fichiers numériques

ont été produits, notamment pour la préparation d'illustrations, les reportages des jours de formation Cosadoca des 3 et 4 octobre 2013 et sur les vestiges de l'Expo 64 à Vidy (pour l'exposition temporaire de 2014), des demandes émanant des services de l'administration cantonale ou de lecteurs, des mises à jour des sites Internet et Intranet des ACV, ainsi que de nombreuses reproductions pour l'exposition précitée.

Dans le cadre du projet de numérisation de l'Armorial vaudois 1933-1996, entamé en 2004 et qui a abouti l'année passée à la reproduction numérique complète de l'ouvrage de François J. Rappard, un serveur accueille depuis 2010 l'ensemble de ces armoiries. En 2013, le photographe a complété cette collection par la réalisation de 218 (69) nouveaux fichiers numériques d'armoiries familiales et communales.

Le photographe est toujours fortement sollicité par la préparation et le suivi du travail de numérisation des terriers des ACV entrepris dès septembre 2008 en collaboration avec les Mormons, notamment par le contrôle du travail de numérotation des folios. Parallèlement, les nombreux inventaires dactylographiés informatisés par reconnaissance de caractère puis remis en page par le photographe, sont complétés par les informations recueillies lors de la numérotation.

La préparation de la campagne de numérisation des registres de l'état civil et paroissiaux a été entamée en automne.

Environ 15 (15) CD ont été gravés, pour diverses illustrations de publications ou pour des commandes d'autres services ou de privés. La sauvegarde des fichiers réalisés est effectuée sur le serveur de 10 téraoctets mis à disposition des ACV par la DSI dès novembre 2012.

Le projet de numérisation systématique de la collection des négatifs développés par les ACV, qui aurait pour but de faciliter la gestion de ces très nombreux documents isolés, n'a toujours pas pu être concrétisé.

Autres travaux: la numérisation des 3 000 plaques de verre du fonds PP 961 (Aéroport de Lausanne) a été confiée à une entreprise extérieure spécialisée. Cette opération, réalisée sous la supervision de l'archiviste en charge des relations avec les communes, a été rendue possible grâce à la participation financière du Service de l'aménagement du territoire et de la Direction générale de l'environnement. Elle concerne un très riche fonds de vues aérienne couvrant l'ensemble du canton à l'exception du Chablais, réalisées entre 1930 et 1961, qui a fait l'objet de l'exposition annuelle de 2013 (voir le chapitre 11.6), qui demeure consultable sur le site Internet des ACV.

78 (71) nouvelles fiches informatiques détaillées décrivant les microfilms réalisés ont été saisies dans la base de données des ACV.

L'augmentation des besoins des ACV en mémoire informatique, en premier lieu pour la conservation des images numériques, a justifié la mise à disposition par la DSI de 10 téraoctets supplémentaires.

Les informations concernant les reproductions de documents pour les usagers des ACV figurent au chapitre 11.5. Des copies de celles réalisées par le photographe privé agréé par les ACV sont remises en fin d'année et intégrées aux collections de l'institution.

11. Consultation et utilisation des archives

Les ACV ont été fortement sollicitées dans le cadre du traitement des demandes d'informations et/ou de dédommagements présentées par des personnes ayant fait l'objet de «mesures coercitives à des fins d'assistance et de placement jusqu'au début des années 1980» (le plus souvent, il s'agit de placements de mineurs ou d'orphelins dans des familles d'accueil ou des institutions). Pendant plusieurs mois, en l'absence de procédures officielles spécifiques, elles ont répondu directement aux personnes concernées, non sans difficultés induites par la forte charge émotionnelle ressentie par celles-ci. Depuis le mois de septembre, elles ont collaboré très étroitement avec le Bureau cantonal de médiation administrative (BCMA), désigné «point de contact» cantonal en la matière (un changement interviendra à cet égard en 2014, cette fonction étant reprise par le Centre LAVI). Les fonds concernés (Service de protection

de la jeunesse, Office du Tuteur général, Office médico-pédagogique, justices de paix, tribunaux, etc.) étant essentiellement constitués de documents contenant des données personnelles sensibles et n'étant donc pas encore librement consultables, ce sont les archivistes qui effectuent eux-mêmes les parfois longues recherches nécessaires pour reconstituer les faits et comprendre les raisons des mesures prises. Dans certains cas, il est possible de fournir des réponses très documentées, dans d'autres, en l'absence de documents conservés, il s'avère malheureusement impossible de répondre à l'attente. Il est à noter que la consultation des dossiers du Service de protection de la jeunesse ou de l'Office du tuteur général par la demanderesse ou le demandeur n'a en principe pas lieu aux ACV, mais auprès du service concerné, en présence et avec l'appui d'un professionnel formé à l'écoute.

En lien avec la succession de M. Favez, qui était chargé principalement du conseil au public, diverses mesures de rationalisation des procédures liées à la consultation ont été prises, l'effort prioritaire des archivistes devant porter sur les projets informatiques (voir le chapitre 3) et sur le développement des relations avec les services producteurs d'archives (voir le chapitre 4.1).

11.1. Usagers individuels

Le nombre total de consultations a été de 5 305 (5 208), par 2 385 (2 297) personnes différentes; 3 741 (3 760) séances de travail en salle de lecture ont été effectuées par 1 130 (1 107) lecteurs, 1 100 (970) réponses scientifiques ou administratives ont été fournies par écrit et 464 (478) par téléphone.

Profession des usagers 2013 (en salle de lecture uniquement):

	2013	2013	2012	2011	2010
a) écolier, gymnasien	1,9				
b) étudiant	22,9				
c) retraité	28,8	53,6	54,3	55,4	55,2
d) archéologue, historien, historien de l'art (sauf enseignant)	9,5				
e) architecte, dessinateur-architecte, urbaniste	2,6				
f) archiviste, bibliothécaire, conservateur, documentaliste	3,2				
g) enseignant, professeur	7,4				
h) géographe, géologue	0,4				
i) journaliste, écrivain	2,1	25,2	25,3	24,2	24,8
j) agriculteur, viticulteur	0,6				
k) artisan, commerçant, travailleur indépendant	1,0				
l) cadre moyen	3,1				
m) cadre supérieur, ingénieur	4,2				
n) employé, ouvrier, technicien	5,7				
o) femme/homme au foyer	2,6				
p) profession libérale	4,0	21,2	20,4	20,4	20,0
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Les chiffres de la consultation sont donc demeurés presque stables en 2013, avec une légère augmentation du total, entièrement due aux réponses fournies par courrier, qui ont pour la première fois dépassé le millier, et une petite érosion de la consultation en salle. Si les différences sont faibles, les tendances se maintiennent: le nombre d'usagers différents croît peu à peu, mais ils consultent moins souvent et se déplacent moins. Dans une mesure difficile à évaluer, il s'agit sans doute d'une manifestation de la tendance générale au «zapping». Pour positiver, on peut supposer que la consultation préalable des inventaires sur Internet permet de mieux préparer les visites et donc d'en diminuer le nombre; l'usage généralisé des supports d'images numériques, qui permet de copier aisément les documents et de les étudier à domicile va dans le même sens. Les demandes de nature administrative, sans aucun lien avec une recherche historique scientifique ou de loisir, continuent leur croissance. La fréquentation du site Internet des ACV, en premier lieu des deux bases de données DAVEL et PANORAMA, continue par ailleurs à augmenter. L'attente de documents consultables en ligne est manifeste et des usagers interpellent régulièrement les archivistes à cet égard, s'étonnant que les services aujourd'hui fournis par de nombreuses institutions, dans le domaine de la généalogie notamment, ne soient pas disponibles aux ACV.

Les statistiques de la consultation des ACV dès 1996 sont publiées sur le site de Statistique Vaud, à l'adresse <http://www.scris.vd.ch/Default.aspx?DocID=7470&DomId=2181>.

Objet de recherche des usagers 2013 (en salle de lecture, par téléphone et par écrit):

	2013	2013	2012	2011	2010
a) généalogie	24,9				
b) héraldique	2,7				
c) histoire de ma maison	2,5				
d) histoire de ma commune/ma région	4,5	34,6	35,2	35,4	36,6
e) histoire générale: préhistoire, antiquité	0,2				
f) histoire générale: moyen âge (6 ^e s.-1536)	2,0				
g) histoire générale: Ancien Régime (1536-1798)	3,3				
h) histoire générale: Révolution vaudoise et période de l'Helvétique (1798-1803)	1,0				
i) histoire générale: 19 ^e s.	5,1				
j) histoire générale: 20 ^e s.	13,5	25,1	27,4	26,9	28,5
k) histoire de l'art, architecture	5,7				
l) géographie, urbanisme	2,3	8,0	7,1	6,1	6,1
m) usage administratif (consultation par l'administration)	4,8				
n) délivrance d'une copie d'acte officiel (acte notarié, jugement, extrait Registre foncier, etc.)	22,8	27,6	24,5	24,5	23,4
o) archivistique (métiers, techniques, bâtiments)	2,3				
p) autres	2,4	4,7	5,8	7,1	5,4
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Motivation de la recherche 2013 (en salle de lecture uniquement):

	2013	2013	2012	2011	2010
a) études, formation	26,6	26,6	29,5	28,5	32,1
b) enseignement	3,3				
c) recherche dans le cadre de l'activité professionnelle, autre que l'enseignement	22,1				
d) recherche pour le compte de l'administration	2,0				
e) programme d'occupation pour chômeur	0,3	27,7	28,0	25,9	23,7
f) loisirs	45,7	45,7	42,5	45,6	44,2
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

L'augmentation régulière de la consultation à but administratif constatée ces dernières années se poursuit et s'accélère (de 24,5 à 27,6 %), dépassant nettement le quart du total cette année. Il faut y voir l'effet de la réception de sources de référence relativement récentes, en particulier le Registre foncier ces dernières années. L'autre évolution notable est la baisse marquée de la fréquentation par les étudiants, qui passe d'un coup de 26,7 à 22,9 %. Il est trop tôt pour savoir s'il s'agit d'un événement conjoncturel ou d'une tendance plus affirmée. Cette dernière hypothèse est cependant plausible, bien qu'apparemment paradoxale en regard de l'augmentation régulière des effectifs des étudiants de l'UNIL: les modes de travail évoluent et rendent définitivement obsolètes les longs dépouillements de sources qui assuraient aux Archives une «clientèle» estudiantine fidèle.

11.2. Groupes

La salle de conférences des ACV a accueilli 63 (70) séances de différents groupes, totalisant 958 (1 319) personnes.

Elle a été mise à disposition pour 5 séances de cours ou séminaires de l'Université de Lausanne (Faculté des lettres, Faculté des sciences sociales et politiques), 1 du cours de Master of Advanced Studies in Archival, Library and Information Science des Universités de Berne et Lausanne, 2 de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, 1 de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale, 1 d'une classe de gymnase, 1 de l'Ecole professionnelle commerciale de Lausanne (classes des apprentis agents en information documentaire, AID), 9 de l'Association Connaissance 3 (consacrées à la généalogie) et 1 de l'Université populaire de Lausanne. Elle a aussi, notamment, abrité des séances de la Protection des biens culturels, de la Commission cantonale de nomenclature, des Musées cantonaux vaudois, du Groupe Mnémo-Pôle, de la Cinémathèque suisse, de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, du Groupe Ethno-Doc.

20 (25) groupes totalisant 328 (441) personnes ont participé à des visites commentées des ACV, parmi lesquels, outre une partie des participants aux différents cours mentionnés ci-dessus, le Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud, le Service de l'aménagement du territoire, la Direction des Offices d'impôt des districts de Lausanne et de l'Ouest lausannois, le Groupe documentation et patrimoine de la Ville de Lausanne, le Centre d'intégration et formation professionnelle d'Yverdon-les-Bains, les Archives historiques de Nestlé, l'Archivschule de Marburg (D), le Lions Club Morges-Rive, les participants au Stage Découverte des métiers de l'information documentaire et les écoliers des Passeports-vacances de Lausanne et de Morges.

11.3. Documents consultés

En nombre de documents commandés en salle de lecture, la consultation a été supérieure à celle de l'année précédente, tout en demeurant dans la marge de variation usuelle depuis plusieurs années: 29 486 (25 407) documents ont été consultés, dont 4 677 (5 315) microfilms. La baisse régulière de la consultation des microfilms paraît due à l'emploi croissant d'appareils photo numériques (voire de smartphones) par les généalogistes, qui se constituent lors de leurs visites aux ACV des «réserves» de travail à domicile et ne commandent donc qu'une seule fois un document qu'ils auraient précédemment dépouillé sur plusieurs séances.

Les deux bases de données mises en ligne par les ACV ne permettent toujours pas la consultation de documents numérisés. Elles ne donnent accès qu'au descriptif de ces documents sous forme d'inventaires.

En 2013, la base de données DAVEL (documents conservés aux ACV) a reçu 122 339 (93 847) visites, soit une moyenne mensuelle de 10 195 (7 821) visites; 1 290 148 (1 054 047) pages ont été consultées, soit une moyenne mensuelle de 107 512 (87 837) pages. Quant à la base de données Panorama (documents jusqu'en 1960 conservés par les communes vaudoises), elle a reçu 52 226 (58 015) visites, soit une moyenne mensuelle de 4 352 (4 837) visites; 608 945 (657 483) pages ont été consultées, soit une moyenne mensuelle de 50 745 (54 790) pages.

La consultation de la base de données DAVEL a donc encore augmenté entre 2012 et 2013 (visites: +30 %, pages consultées: +29 %, téléchargement d'inventaires: +50 %). Par contre, celle de la base Panorama a connu une diminution (visites: -10 %, pages consultées: -7 %).

Pour l'année 2013, 10 743 (7 456) visites de DAVEL ont duré 15 minutes et plus. Ces chiffres ne rendent pas compte de la consultation des inventaires sous forme de fichiers PDF, dont le téléchargement, mesuré en volume d'octets, a augmenté de moitié (13.04 Go de moyenne mensuelle). Ce type de consultation est d'autant plus fréquent que les moteurs de recherche tels que Google pointent généralement directement sur le document PDF et non sur les notices correspondantes de la base de données.

11.4. Documents prêtés

56 (41) documents ont été prêtés pour consultation aux services ou offices de l'administration.

Des documents des ACV ont été prêtés pour les besoins des expositions suivantes:

- *Louis Rivier. L'intimité transfigurée* (Musée historique de Lausanne)
- *Le général Dufour* (Palais de Beaulieu, Lausanne, 20^e Bourse internationale aux armes)
- *Konrad Witz et Genève* (Musée d'art et d'histoire de Genève)
- *Gustave Courbet: les années suisses* (Musée d'art et d'histoire de Genève)
- *Sel* (Musée de la main / Fondation Claude Verdan, Lausanne)
- Exposition de la Manufacture Jaeger-Le Coultre, Le Sentier (documents sur Antoine Le Coultre, 1803-1881)
- Exposition permanente du Musée historique de Lausanne (plans du domaine de Beaulieu)

11.5. Reproduction de documents pour le public

Le personnel des ACV a délivré 3 292 (2 960) photocopies aux usagers. Par ailleurs, les lecteurs ont réalisé eux-mêmes, sur les appareils mis à leur disposition, 2 719 (4 592) copies d'après les microfilms des ACV. La baisse drastique et rapide de cette dernière prestation (on était encore à un peu plus de 7 500 copies en 2011) est certainement due à l'utilisation par les lecteurs de leurs appareils photo numériques (voir ci-dessus).

225 (227) documents ont été confiés pour reproduction à des ateliers spécialisés extérieurs aux ACV.

624 (522) demandes de délivrance de copies certifiées conformes d'actes officiels ont été reçues, aboutissant à l'envoi de 524 (447) courriers (la différence s'explique par les recherches vaines, les demandes regroupées et les transmissions à d'autres autorités). Ces demandes concernent avant tout les archives des ex Tribunaux de district (en particulier les jugements de divorce), des notaires (testaments et autres actes), des Justices de paix (certificats d'héritiers et recherches de filiation) et des Registres fonciers. Cette dernière catégorie croît considérablement depuis que la réorganisation territoriale des offices du Registre foncier a entraîné des versements massifs d'archives parfois très récentes: 177 courriers ont concerné la recherche puis l'envoi de copies d'actes du «RF» (ventes, mentions, servitudes, etc.).

11.6. Exposition

Les ACV ne disposent pas d'un espace d'exposition à proprement parler, ni d'un service éducatif comparable à ceux qui existent notamment dans les dépôts d'archives en France. Elles peuvent toutefois, depuis 2001, exposer des documents d'archives (ou plus généralement, pour des motifs de préservation, des reproductions de ceux-ci) dans les vitrines du hall et sur les murs de celui-ci.

L'exposition annuelle 2013, intitulée Vaud vu du ciel, a présenté une sélection de photographies issues du fonds PP 961 (Photos Aéroport Lausanne), qui contient un ensemble exceptionnel de plus de 3 000 vues aériennes de tout le canton de Vaud (à l'exception du Chablais), sur plaques de verre, réalisées par Alphonse Kamacher, pilote, instructeur et directeur de l'aéroport Lausanne-Blécherette. Ces photographies, datées de 1930 à 1960, d'une exceptionnelle qualité et netteté, documentent principalement les localités du canton, mais aussi des paysages naturels, des entreprises ou sites industriels et des événements. Elles ont pu être acquises en 2012 grâce à l'aide financière du Service du développement territorial et de la Direction générale de l'environnement, qui ont également participé aux frais de sa numérisation intégrale.

L'exposition a suscité, lors de son vernissage et tout au long de l'année, un gros intérêt médiatique (9 journalistes présents, lors de la Conférence de presse du 23 janvier) et de nombreuses visites de groupes et individuelles. Elle a provoqué plusieurs demandes de reproduction.

Comme pour les expositions précédentes, un choix des documents présentés, ainsi que les textes et la documentation qui les accompagnent, demeurent consultables sur le site Internet des ACV, à l'adresse: <http://www.patrimoine.vd.ch/fr/archives-cantoniales/expositions>.

12. Collaborations professionnelles

12.1. Collaborations professionnelles au niveau cantonal

Les ACV ont rempli leur mission de conseil et d'assistance aux Archives communales, en collaboration avec l'Association vaudoise des archivistes (AVA), notamment par la mise à disposition d'informations et de guides pratiques sur leur site Internet, par des visites et par des cours ou présentations consacrés à la loi sur les archives.

Elles participent aux activités de l'AVA, en particulier au Groupe de travail «Utilisateurs vaudois d'ICA-AtoM» (voir le chapitre 4.2).

Elles ont fourni du matériel de conservation non acide à diverses Archives communales et à d'autres institutions du canton.

Elles font partie, avec la Bibliothèque cantonale et universitaire - Lausanne (BCUL) et la Bibliothèque de l'Ecole polytechnique de Lausanne (EPFL), du CONSORTIUM de SAUvetage du PATRIMOINE DOcumentaire en cas de CATastrophe (COSADOCA) (voir le chapitre 9).

Elles accueillent, pour des stages d'archivistique de deux mois en 2^e année et de 1,5 mois en 3^e année, les apprentis assistants en information documentaire de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (soit 2 x 2 apprentis chaque année).

En collaboration avec la Bibliothèque cantonale et universitaire - Lausanne, la Bibliothèque municipale de Lausanne, Bibliomedia, les Archives de la Ville de Lausanne et le Musée historique de Lausanne, elles ont organisé des «stages découverte» d'une semaine (un jour ou demi-jour dans chacune des institutions participantes) destinés à l'orientation professionnelle de jeunes filles et jeunes gens intéressés par le domaine de l'information documentaire.

Elles accueillent temporairement des documents provenant d'autres Archives, pour consultation prolongée par des chercheurs de la région; par réciprocité, elles confient certains documents à leurs collègues.

A la suite de la *Journée suisse des archives* de novembre 2012, le Groupe «Mnemo-Pôle», constitué pour l'occasion, s'est réuni à nouveau en 2013 pour poursuivre ses réflexions communes. Il regroupe 12 institutions en charge de la conservation sur le campus lausannois de Dorigny. M. Coutaz, à l'origine du Groupe, le préside.

M. Coutaz préside le Groupe de travail «Numérisation des archives sonores de Jack Rollan», en collaboration avec la Radio télévision suisse romande, Memoriav (Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse) et l'Université de Lausanne. Ce projet vise à sauvegarder la partie sonore du fonds d'archives du fameux auteur, fantaisiste et animateur, conservé aux ACV (PP 881). Le Groupe de travail a terminé ses travaux en décembre 2013.

Il est membre du Groupe d'étude qui a été constitué en vue de la publication d'une histoire de la Prison du Bois-Mermet.

Il fait partie du Groupe de réflexion, formé de représentants du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, d'UNIA Vaud et l'Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, qui prépare l'exposition «Sous les drapeaux» pour octobre-décembre 2014, au Musée Arlaud, et qui valorisera la collection exceptionnelle en Suisse, conservée aux ACV, des drapeaux syndicaux.

Il a fait partie de la commission mise en place par le Rectorat de l'Université de Lausanne (UNIL) pour le choix du nouveau logiciel d'archivage et de gestion des fonds du Service des archives de l'UNIL.

MM. Coutaz et Favez ont participé, à titre généralement privé, aux travaux de plusieurs associations culturelles ou sociétés savantes cantonales (voir le chapitre 13.2.)

La salle de conférences des ACV abrite les séances de la Commission cantonale de nomenclature, dont M. Favez est membre. Elle est mise à la disposition des professeurs de l'Université de Lausanne ou d'autres institutions d'enseignement qui souhaitent y donner des cours ou séminaires illustrés par des documents originaux conservés à la Mouline. Elle accueille aussi des cours ou séances de différentes associations (voir le chapitre 11.2.).

12.2. Collaborations professionnelles au niveau national

Les ACV sont membres du Centre de COordination pour l'archivage à long terme de documents électroniques (CECO/KOST), auquel participent les Archives fédérales suisses, les Archives de la Principauté du Liechtenstein, 24 Archives cantonales et 4 Archives communales.

M. Coutaz est membre du Comité suisse de la Protection des biens culturels.

Il est membre du Groupe de réflexion indépendant «Archives photographiques de presse», présidé par les Archives cantonales d'Argovie.

Dans le cadre du cycle de formation de l'AAS, Pratique archivistique suisse, il a donné un exposé consacré au Code de déontologie des archivistes, le 11 novembre à Berne.

Il a été co-responsable de deux modules (1b et 1c, sur les fondamentaux de l'archivistique, donnés entre novembre 2012 et février 2013), du Master of Advanced Studies in Archival, Library and Information Science 2012-2014, organisé par les Universités de Berne et de Lausanne.

Il a donné deux exposés, sur «Les pratiques professionnelles archivistiques» et sur «Sécurité et archives. La sécurité, une problématique naturelle des archivistes. La sécurité, une approche intégrée», dans le cadre d'un cours sur les plans catastrophe, à la Haute école ARC Conservation-restauration, à Neuchâtel, le 13 mars.

Il a dirigé, avec la collaboration de M. Guisolan, le travail de Master II en Information et Communication, spécialisation Archivistique, de l'Université de Haute-Alsace, Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques, intitulé «Monter un projet de numérisation patrimonial: l'obligation de planifier».

Il est membre du Conseil et du Comité scientifique de la Fondation des archives historiques de l'Abbaye de Saint-Maurice.

M. Conne et M. Contesse ont donné un cours sur «But, objet et position de la description dans le processus archivistique. Standards internationaux: ISAD(G) et ISAAR(CPF): présentation et mise en oeuvre», dans le cadre du cours de base d'archivistique organisé par l'AAS, le 5 mars à Berne. M. Conne a donné ce cours une seconde fois, le 13 novembre à Berne.

M. Contesse est membre de la Commission de formation de l'AAS. Il a co-organisé la Journée professionnelle 2013 de l'AAS, le 24 mai à Berne, sur le thème «Au-delà des inventaires en ligne. Nouveaux moyens de diffusions à l'ère de l'information».

M. Guisolan est membre du Groupe de travail «Evaluation» de l'AAS, dont le mandat est d'offrir aux Archives d'Etat des modèles et des critères de décision pour l'évaluation et le tri des archives officielles. Il a donné une conférence consacrée au calendrier de conservation lors d'une journée de travail organisée par un autre Groupe de travail de l'association.

Les archivistes des ACV ont pris part à diverses réunions de l'AAS et du Forum des archivistes genevois.

12.3. Collaborations professionnelles au niveau international

Le projet de numérisation par les Mormons de tous les registres de reconnaissance de 1234 à 1798, débuté en 2009, suit son cours. Les travaux de consolidation des registres se sont poursuivis tout au long de l'année. La création du futur pôle numérique des ACV (voir le chapitre 10) permettra notamment d'assurer la maîtrise de la conservation et de la diffusion de ce patrimoine documentaire.

372 514 prises de vue numériques ont été réalisées en 2013, portant le total depuis le début de l'opération à 1 610 203.

Le 2 décembre, le quotidien *24heures* a consacré un long article à l'opérateur délégué aux ACV, M. Pascal Jean-Prost, sous le titre «Un mormon à demeure aux Archives cantonales».

Rappelons que si la numérisation elle-même est entièrement aux frais de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, les ACV mettent un local à disposition de l'opérateur engagé par celle-ci et se chargent du transfert des volumes, du contrôle de leur état, de leur consolidation éventuelle par la restauratrice, du contrôle et de la correction de la pagination, ainsi que de l'établissement des fiches descriptives. Cela constitue, à l'expérience, une charge de travail importante pour le photographe des ACV, secondé parfois par une personne engagée dans le cadre d'un emploi temporaire d'insertion.

M. Coutaz a dirigé, avec la collaboration de M. Guisolan, le travail de Master II Information et Communication. Spécialisation Archivistique de l'Université de Haute-Alsace Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques, «Monter un projet de numérisation patrimonial: l'obligation de planifier».

13. Relations publiques et activités diverses

13.1. Relations publiques

Des articles de presse ont paru du 23 au 25 janvier à la faveur du vernissage de l'exposition annuelle des ACV (*La Côte, Le Courrier, Journal de Sainte-Croix, La Liberté, Le Nouvelliste, La Région NV, 24heures,*

Vaud Fribourg TV, RTS: 23-25 janvier), le 10 octobre au sujet du pôle numérique en construction aux Archives cantonales (*24heures*), le 6 décembre pour la signature d'une convention de partenariat sur le traitement des archives de DM-échange et mission (*24heures*) et le 18 décembre concernant les mesures coercitives à des fins d'assistance et de placement jusqu'au début des années 1980 (*La Gazette: journal de la fonction publique*).

Avec la mise en service du nouveau bâtiment Géopolis en 2013, les ACV font désormais partie du nouveau quartier universitaire de la Mouline. Les relations avec les milieux universitaires ont été renforcées au travers de la création de «Mnémono-Pôle» dont le Service de l'Université de Lausanne fait partie, les rencontres avec les groupes d'intérêt «Humanités digitales» et «Daris», ainsi que les séminaires tenus dans les locaux des ACV par différents enseignements universitaires.

En septembre, les ACV ont reçu un groupe d'archivistes mené par le prof. Rainer Polley de l'Archivschule de Marburg, où M. Coutaz a donné des enseignements dans le cadre du Master of Advanced Studies in Archival, Library and Information Science 2012-2014 organisé par les Universités de Berne et de Lausanne.

Voir également les publications et conférences mentionnées au chapitre 13.3.

Les ACV ont recours aux diverses vitrines placées dans le hall de réception et dans la salle de lecture pour informer les usagers sur les fonds qu'elles conservent (voir le chapitre 11.6) ou pour les sensibiliser à certains problèmes, notamment de conservation et de restauration.

L'accueil de groupes de visiteurs est mentionné au chapitre 11.2. Il s'inscrit cependant aussi dans la politique générale d'information des ACV sur leurs prestations de sauvegarde et de communication du patrimoine historique vaudois. Il vise entre autres à favoriser les dépôts ou les dons de fonds d'archives privés.

La mise à disposition de la salle de conférences pour des cours ou séminaires de divers groupes ou institutions, dont l'Université de Lausanne, est également citée au chapitre 11.2, mais participe aussi de l'animation culturelle et de la sensibilisation à la sauvegarde du patrimoine, dans la mesure où les archivistes et le personnel technique sont amenés à présenter leurs activités et à faire visiter le bâtiment.

13.2. Participation à des sociétés

Les participations à des sociétés du domaine de l'archivistique sont mentionnées au chapitre 12 (Collaborations professionnelles).

M. Coutaz est membre des comités de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie (SVHA), de l'Association des amis du Musée militaire vaudois (Morges), de la Fondation vaudoise du patrimoine scolaire (Yverdon-les-Bains) et de la Fondation Bartholomée De Felice (Yverdon-les-Bains).

Il a fait partie du groupe qui a organisé au nom de la SVHA le colloque La commune: une entité en mutation, le 23 novembre à Bourg-en-Lavaux. Cette rencontre, qui a reçu une couverture médiatique exceptionnelle, a accueilli lors d'une table ronde Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux et, comme conférencier, M. Laurent Curchod, juriste, chargé de mission aux fusions de communes.

Depuis 2001, M. Coutaz est membre du comité du Département «Recherche fondamentale» de la Société suisse d'histoire, qui prépare pour 2014 une journée nationale sur les questions de l'édition.

Il siège dans la Commission vaudoise pour la rédaction de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire.

Il est membre fondateur et participe activement aux travaux du Groupe ETHNO-DOC, qui se consacre à la publication de témoignages de personnages connus ou inconnus apportant un éclairage original sur certains aspects de la société et de la vie quotidienne, de travail ou de loisir.

M. Favez a représenté les ACV au comité du Cercle Vaudois de Généalogie (CVG) jusqu'au 31 mai 2013. Cette fonction a été reprise par M. Guisolan, élu l'année précédente.

13.3. Publications et conférences

M. Coutaz a publié les contributions suivantes:

- «Communication et communicabilité. De nouveaux environnements pour les Archives cantonales vaudoises ?», dans *Rapport d'activité 2012* des Archives cantonales vaudoises, Chavannes-près-Renens, Archives cantonales vaudoises, 2013, pp. 37-57;
- «Panorama des monographies communales et régionales vaudoises. Un bilan complémentaire (2003-2012)», dans *Revue historique vaudoise*, 121, 2013, pp. 99-136;
- «Assurer les fonds d'archives: un thème incertain. Le point de vue des Archives cantonales vaudoise», dans *Lettre d'information de l'Association des Archivistes Francophones de Belgique*, N° 18 juin 2013, pp. 13-15;
- En collaboration avec Marco Carassi et Jean Luquet, «Les colloques des archivistes de l'Arc alpin occidental, une démarche à succès», Avant-propos des actes du VI^e Colloque des archivistes de l'Arc alpin occidental, 5-6 juillet 2012, «Les sources d'archives pour l'étude du climat et l'environnement», dans *La Gazette des archives*, 230, 2013-2, pp. 3-4;
- En collaboration avec Laurent Tissot, Geneviève Heller et Denise Francillon, *Des bras pour le canal de Panama*, Ethno-Doc (à paraître);
- «Historiographie et archives», 1500e de l'Abbaye de Saint-Maurice (à paraître).

Comme rédacteur scientifique du *Dictionnaire historique de la Suisse*, il a corrigé la notice «François-Rodolphe de Weiss» (15 lignes).

Il a présenté trois conférences:

- 17 mai, Université de Lausanne, Programme doctoral en histoire contemporaine *Historiens et archivistes. Quelles contraintes légales ?*: «Communication et communicabilité: deux notions antagonistes? Sous le double regard de l'archiviste et de l'historien»;
- 24 août, Les Salons du Général Dufour, «Les débuts de l'administration cantonale vaudoise (1803-1814)»;
- 11 octobre, Mulhouse, Université de Haute-Alsace: «L'histoire des archives en Suisse, une histoire atypique et enfin disponible».

M. Conne a donné un exposé sur les normes internationales de description archivistique, dans le cadre du cours de base de l'AAS (voir le chapitre 12.2).

M. Contesse et M. Gilliéron ont donné une présentation de la loi sur l'archivage destinée aux communes, dans le cadre d'un séminaire du CEP (voir le chapitre 4.2).

M. Contesse a présenté le métier d'archiviste, le 15 février, dans le cadre du Forum Horizon 2012, organisé à l'Université de Lausanne.

M. Guisolan a publié un compte-rendu de l'ouvrage de David Auberson, *Ferdinand Lecomte 1826-1899. Un Vaudois témoin de la guerre de Sécession*, Bibliothèque historique vaudoise 136, Lausanne, 2012, 230 p., dans la *Revue Historique vaudoise*, tome 121, 2013. pp. 302-304.

Il a donné une conférence intitulée *Le calendrier de conservation: DQS?* Lors de la journée de travail organisée par le Groupe de travail «Archives municipales et communales» de l'AAS, le 29 novembre à Lucerne.

M. Wermeille a publié: «L'indexation: une composante contrôlée du fonctionnement des Archives cantonales vaudoises», in *Hors-texte*, Genève, mars 2013, pp. 16-18.

Table des matières

Dossier administratif	3
Introduction	3
1. Personnel	3
1.1. Personnel régulier (au 1 ^{er} janvier 2014)	3
1.2. Personnel auxiliaire	4
1.3. Formation permanente du personnel	5
2. Bâtiment et équipement	6
3. Informatique	6
4. Relations avec les producteurs d'archives	7
4.1. Relations avec l'administration cantonale	7
4.2. Relations avec les communes	10
4.3. Relations avec les particuliers et les institutions de droit privé	11
5. Accroissement des fonds d'archives	11
5.1. Versements d'archives publiques	11
5.2. Entrées d'archives privées et para-administratives	13
6. Classement d'archives et création d'instruments de recherche	16
6.1. Nouveaux inventaires de versements officiels	17
6.2. Nouveaux inventaires de fonds privés ou para-administratifs	19
6.3. Autres nouveaux inventaires et instruments de recherche	20
6.4. Autres travaux de classement et d'inventaire	21
6.5. Instruments de recherche informatique et site Internet	21
6.6. Divers en relation avec les classements et instruments de recherche	22
7. Bibliothèque	22
8. Documentation et collections	23
9. Préservation, conservation et restauration	24
10. Microfilmage et reprographie	26
11. Consultation et utilisation des archives	27
11.1. Usagers individuels	28
11.2. Groupes	30
11.3. Documents consultés	31
11.4. Documents prêtés	31
11.5. Reproduction de documents pour le public	31
11.6. Expositions	32
12. Collaborations professionnelles	32
12.1. Collaborations professionnelles au niveau cantonal	32
12.2. Collaborations professionnelles au niveau national	33
12.3. Collaborations professionnelles au niveau international	34

13. Relations publiques et activités diverses	34
13.1. Relations publiques	34
13.2. Participation à des sociétés	35
13.3. Publications et conférences	36